Neuchâtel — N° 219 (10 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 19 septembre 1952

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

214me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 176

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Purge communiste et main tendue

Notre correspondant de Paris a été l'un des premiers, l'autre jour, à annoncer l'excommunication majeure dont avaient été frappés deux leaders du parti communiste français, André Marty et Charles Tillon. Mercredi, l'« Humanité », elle-même, a dû publier une mise au point. Il est très intéressant d'en prendre connaissance. Plusieurs griefs étayent l'acte d'accusation. Et si les deux compères vivaient dans la patrie de leurs rêves, ils n'auraient sûrement pas échappé au châtiment, tant leur « déviationnisme de gauche » est évident. Leur passé même ne leur au-

M. Charles Tillon

rait pas valu l'absolution. On s'est risqué, dans les pays de l'Est, à épurer des seigneurs tout aussi considérables une fois qu'ils s'étaient écartés de la ligne du parti.

~~~

Marty et Tillon se sont rendus coupables d'abord d'« étroitesse de conception ». Le « mouvement pour la paix » en particulier, ils cherchaient à l'inféoder entièrement au parti. Voilà qui, vraiment, était faire manque de sens politique ! Comment attirer les « gogos » en leur énonçant clairement la vérité ? Ils ont tenu, en outre, des «conciliabules secrets», crime impardonnable aux yeux de maîtres à qui rien ne doit échapper ! Troisièmement, ils en étaient venus à estimer que les organes centraux étaient « pourris » de bureaucrates et que les « résistants », les vrais, ceux qui étaient restés en France pendant l'occupation — mais Marty n'était-il pas alors à Moscou, tout comme le camarade Thorez ? — avaient été évincés de la direction du parti.

Somme toute, Marty — aux surnoms peu glorieux de «mutin de la Mer Noire» et de « boucher d'Albacete » — et son disciple Tillon étaient restés des « durs ». Ils continuaient à préconiser la méthode de « la rue » et des « coups de force », quand bien même cette méthode a échoué lamentablement lors des pitoyables manifestations contre le général Ridgway. Or, le parti a dégagé la leçon de l'échec et Duclos — qui n'en est pas à une volte-face près — préconise de nouveau aujourd'hui la politique de la « main tendue », à l'enseigne du « Front national uni » destiné à remplacer le fameux « Front populaire » d'avant guerre.

Il était du reste facile de déceler cette tendance depuis quelque temps. Auguste Lecœur — que l'on donne volontiers pour le véritable dauphin de Maurice Thorez — n'avait-il pas condamné récemment le ton « frénétique » du rédacteur en chef de l'« Humanité », André Stil, incarcéré en même temps que Duclos au lendemain des manifestations que nous venons de mentionner ? Il est vrai que par un jeu de balance dont Moscou donne l'exemple à ses serviteurs français, Lecœur avait adressé en même temps un avertissement à « droite » — si l'on peut dire — au «progressiste» Pierre Cot qui, transfuge du parti radical et ayant cru habile de miser sur la carte communiste lors de la Libération, a, certes, mérité cette volée de bois vert.

~~~

Ainsi le parti communiste français revient à la tactique qui lui avait valu certains succès dans le passé. Il entend marcher la main dans la main avec tous les « démocrates » véritables, quelles que soient leurs appartenances « politique, sociale ou confessionnelle ». On a tout lieu de croire pourtant que cette fois-ci la manœuvre ne trompera plus beaucoup de monde. Les socialistes qui sont en l'occurence les plus visés ont tout de même ouvert les yeux depuis l'époque où Léon Blum devenait l'allié de Thorez. Les expériences faites dans les pays de l'Est leur ont été une leçon amère.

Les seuls, en France, susceptibles encore de se laisser envoûter seraient les quelques chrétiens qui s'intitulent « progressistes ». Il y a là une aberration singulière. On conçoit assurément que, pour un chrétien, il importe avant tout de n'être coupé d'aucune classe. Et le monde ouvrier compte à ses yeux autant que le monde dit « bourgeois ». C'est l'homme même qu'entend réhabiliter le christianisme. Mais, dans l'ordre de l'action et de la pensée, ce n'est pas en servant les desseins communistes et en se prêtant aux manœuvres des chefs marxistes que les chrétiens pourront faire triompher leur idéal. Car, ici encore, l'expérience a prouvé que le communisme ne renonçait à aucune de ses fins et qu'il s'en prenait à la racine même du christianisme dès qu'il devenait le maître quelque part.

~~~

Le christianisme dans le monde est le seul antidote valable du communisme. Mais c'est en restant fidèle à lui-même (n'a-t-il pas précisément assez de force pour résoudre par ses propres moyens et par ses propres conceptions la question sociale ?) et à ses principes négateurs de tout matérialisme — marxiste, raciste ou d'argent — qu'il parviendra à assumer la mission temporelle qu'il se doit aussi d'exercer. Ceux qui, dans ses rangs, s'intitulent « progressistes » feraient sagement de s'en souvenir au moment où la sirène rouge se fait à nouveau entendre.

René BRAICHET.

Déraillement du direct Lubeck-Hambourg

Par suite de rupture d'un rail

Huit morts et trente-cinq blessés

HAMBOURG, 18 (Reuter). — Jeudi matin, à 8 heures, un grave accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne Hambourg-Lubeck entre les stations de Landwehr et Berliner Tor. Plusieurs vagons se sont téléscopés et renversés.

Selon les dernières informations, huit personnes ont perdu la vie et 85 ont été blessées, dont 35 grièvement.

Ainsi que le déclarent les fonctionnaires des chemins de fer, l'accident est dû à la rupture d'un rail, causé par l'emploi d'acier de mauvaise qualité. La première enquête a révélé que le rail s'est rompu lorsque la locomotive passait à l'endroit défectueux, sur quoi le premier vagon a déraillé.

L'ISSUE D'UNE LONGUE CRISE POLITIQUE

Le général Chehab, chef de l'armée, prend le pouvoir au Liban

Le président de la République a été contraint de démissionner

BEYROUTH, 18 (Reuter). — Le président de la République du Liban, Bechara el Khoury, âgé de 73 ans, a démissionné jeudi matin.

Le général Chehab, commandant en chef de l'armée, a pris, à sa place, la direction des affaires de l'Etat.

L'armée occupe tous les édifices publics.

Le film de la crise

PARIS, 18 (A.F.P.). — La crise libanaise, qui vient d'aboutir à la prise du pouvoir par le général Chehab, chef de l'armée, avait été ouverte, sur le plan ministériel, par la démission du cabinet Sami Solh, le 9 septembre, précédée elle-même, la veille et le jour même, par la démission individuelle du ministre de la défense et du ministre de l'information.

Immédiatement, M. Bechara el Khoury, président de la République, prenait un décret instituant un « triumvirat » formé par MM. Akkari, directeur général du cabinet de la présidence du Conseil, Trad, ancien secrétaire général du ministère de l'économie nationale, et Moubarak, président du Conseil supérieur des douanes.

Cette décision du président de la République était le premier aboutissement du conflit latent qui existait depuis plusieurs mois entre le chef de l'Etat et le président du Conseil, conflit dont le « dénouement » brutal devait vivement frapper l'opinion publique libanaise.

Un second « triumvirat »

M. Bechara el Khoury commençait alors des consultations en vue de constituer un « gouvernement fort ». Le 13 septembre, M. Saeb Salam, ancien ministre de l'intérieur, était chargé de former le nouveau gouvernement, tandis que les partis d'opposition lançaient un ordre de grève générale pour lundi 15 et mardi 16 septembre.

Cependant, devant le refus, notamment du front socialiste et national de participer au pouvoir, M. Saeb Salam avait dû renoncer à former le cabinet, mais le président de la République le nommait président d'un nouveau « triumvirat » succédant à celui que présidait M. Akkari. M. Saeb Salam n'en annonçait pas moins son intention de former ultérieurement un ministère de concentration.

Le 15 septembre, la grève était totale dans les principales villes libanaises. Le gouvernement provisoire de M. Salam prenait une série de mesures contre de hauts fonctionnaires considérés comme « jouissant de la protection de hautes personnalités gouvernementales » et il annulait les nominations et l'avancement de fonctionnaires opérés au cours des deux derniers mois.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La guerre des robots n'est plus une vue de l'esprit

Les Américains utilisent maintenant en Corée des bombardiers téléguidés

Ces appareils, sans équipage, partent de porte-avions mouillés à 200 km. du lieu des opérations aériennes

TOKIO, 18 (A.F.P.) — Un porte-parole de la marine américaine a révélé, au cours d'une conférence de presse, que des bombardiers téléguidés, ont été récemment utilisés en Corée.

Cette méthode pourrait être employée pour transporter la bombe atomique. C'est au cours de cette conférence que les correspondants ont, d'autre part, appris pour la première fois que la marine américaine emploie depuis quelques semaines en Corée des bombardiers sans équipage. Ces appareils sont téléguidés à l'aide d'une camera de télévision placée sur le bombardier et projetant l'image sur l'écran d'un appareil « directeur » ainsi que sur un écran placé à bord d'un porte-avions, mouillant parfois à plus de 200 km. du lieu des opérations aériennes.

Ce sont les avions démodés « Hellcats » que la marine emploie comme bombardiers téléguidés. Ceux-ci, généralement chargés d'une tonne de bombes peuvent être soit lancés contre l'objectif sur lequel ils viennent s'écraser, soit ramenés à bord du porte-avions auquel ils appartiennent.

Le porte-parole de la marine, le « commander » Kurtz qui a fait ces révélations jeudi matin, est précisément l'officier américain chargé des opérations téléguidées de bombardement. Il se trouve au Japon depuis le 24 juillet dernier. A son avis, les avions téléguidés bombarderaient avec plus de précision que ceux qui opèrent à vue et ils pourraient éviter plus facilement la D.C.A. ennemie. Comparant ces appareils aux « Kamikaze » japonais de la dernière guerre que les pilotes faisaient s'écraser contre leur objectif, le porte-parole de la marine américaine a déclaré que les avions téléguidés étaient « peut-être moins efficaces » que les « Kamikaze » car l'avion de contrôle et le porte-avions qui dirigent l'appareil n'ont qu'une vue de « seconde main » de l'objectif.

Ainsi, a affirmé le porte-parole, la « guerre presse-bouton » (Push-button war) a fait son apparition en Corée. D'après lui, les bombardiers téléguidés pourraient être utilisés sur une grande échelle et leur emploi serait susceptible de modifier entièrement l'aspect de la guerre aérienne en Corée.

Enfin, le porte-parole de la marine américaine, après avoir révélé que les Etats-Unis avaient des engins téléguidés beaucoup plus perfectionnés que ceux qu'ils utilisent actuellement, a souligné les principaux avantages de ces engins : facilité de manœuvre beaucoup plus grande, portée plus longue, économie de pilotes et d'avions (les vieux types d'appareils pouvant être utilisés.)

Un amiral américain tente de minimiser les expériences de Corée

WASHINGTON, 19 (A.F.P.) — L'amiral John Sides, directeur du service des engins téléguidés de la marine américaine, a cherché jeudi au cours d'une conférence de presse, à réduire la portée de l'expérience qui vient d'être faite en Corée du Nord et à laquelle les journalistes de Tokio ont attaché une importance extrême.

Au cours de cette expérience, un chasseur « Gruman » de la marine a été, on le sait, téléguidé sans pilote avec une charge explosive jusque sur un objectif militaire nord-coréen depuis un porte-avion situé à 250 km. et que contrôlait un avion-relai.

L'amiral Sides a déclaré exagérées les informations selon lesquelles les Etats-Unis possèdent dès à présent 1800 avions équipés pour le téléguidage et comprenant de grands bombardiers quadrimoteurs. Ce chiffre ne correspond à la réalité, a-t-il dit, que si l'on y inclut les engins expérimentaux de la marine et des autres forces armées, toutes les fusées et tous les projectiles du type V-1 et V-2.

Au cours d'un banquet donné à Belgrade en l'honneur du chef du Foreign Office

Le maréchal Tito et M. Eden affirment tour à tour la cordialité des relations qui lient les deux pays

BELGRADE, 18 (Reuter). — Lors d'un banquet donné en l'honneur de M. Anthony Eden, le maréchal Tito a déclaré que la visite présente du ministre des Affaires étrangères britannique montre clairement que les relations amicales entre les peuples et les Gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Yougoslavie deviennent toujours meilleures et plus étroites.

Cela est confirmé par la collaboration croissante des deux pays dans les domaines économique, politique et culturel, en particulier durant ces quatre dernières années.

Tito a rappelé ensuite l'aide britannique au mouvement des partisans pendant la guerre et a ajouté : « Nos peuples n'oublient pas de si tôt ceux qui ont été leurs amis et leurs compagnons d'armes au moment d'heures tragiques. »

Le danger russe

Le maréchal Tito a parlé du nouveau danger auquel la Yougoslavie a été exposée, après la guerre, sous la pression de l'Union soviétique. A cette occasion encore, l'intérêt britannique pour le sort de la Yougoslavie ne s'est pas affaibli et ne s'affaiblira pas à l'avenir croit-il. Il a souligné en particulier le fait que, malgré les souffrances endurées par l'Angleterre pendant la guerre, celle-ci a cependant contribué par une aide matérielle à la reconstruction de son pays.

C'est avec la conviction que les relations amicales et la collaboration entre la Grande-Bretagne et la Yougoslavie se développeront encore dans l'intérêt de la paix, que Tito a levé son verre en l'honneur de la reine Elisabeth et pour le bonheur du peuple britannique et la santé du premier ministre Churchill ainsi que de M. Eden.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

Nouvelles sportives

A LA TÊTE D'UNE BANDE DE BÉDOUINS

Un propriétaire foncier invitait la population à se soulever contre le gouvernement égyptien

parce que celui-ci entend appliquer la réforme agraire

MINIA, (Haute-Egypte), 18 (Reuter). — De puissantes unités motorisées de l'armée égyptienne se sont rendues cette semaine en toute hâte du Caire à Minia, chef-lieu de province, pour y maintenir l'ordre. Voilà ce qui fut révélé au tribunal de cette ville.

Comparaissait devant ce tribunal Adly Lamlun, un jeune grand propriétaire foncier, membre du Parlement, accusé d'avoir pris la tête d'une bande de bédouins armés et d'avoir opposé de la résistance aux autorités. Le 12 septembre, Lamlun se mit en effet à la tête d'une bande de 35 bédouins armés jusqu'aux dents et, chevauchant à leur tête, il se rendit de ses terres, sises sur la rive ouest du Nil, à Minia. La bande envahit la grande place de la ville, ouvrit sur le poste de police un feu d'armes automatiques, en s'écriant : « Nous tordrons le cou à quiconque aura l'audace de toucher aux biens de Lamlun ! »

Le procureur a requis contre Lamlun la peine de mort.

L'incident en cause remonte au jour où le Gouvernement Naguib a adopté la loi sur la réforme agraire, qui supprime la grosse propriété foncière et fixe à 200 feddans (à peu près 100 hectares) le maximum autorisé. Lamlun, qui est le fils d'un puissant chef de tribu bédouin de la Haute-Egypte, s'est rendu d'une place de marché à l'autre avec ses gens pour inciter la population à se soulever contre le gouvernement. La police intervint, il y eut échange de coup de feu, mais aucune victime de part et d'autre. Une femme fut toutefois atteinte par une balle perdue.

Un communiqué du haut commandement de l'armée au sujet de l'institution de cours martiales déclare : Il a été décidé de poursuivre Adly Lamlun et ses gens en tribunal d'après la procédure appliquée aux responsables des émeutes de Kafr el Dawar. Cela doit servir d'exemple et d'avertissement à ceux qui tenteraient de s'opposer à l'application de la loi de réforme agraire, qui a été promulguée dans l'intérêt général et afin de libérer les paysans.

On rappelle à ce propos que deux des hommes impliqués dans les émeutes de Kafr el Dawar ont été pendus et 26 condamnés à la prison.

Plusieurs grands avocats du Caire ont refusé d'assumer la défense de Lamlun. Celui-ci s'est présenté devant ses juges revêtu du traditionnel costume bédouin.

M. André Marty

La première femme pilote militaire de Grande-Bretagne

LONDRES, 18 (A.F.P.) — L'Angleterre possède maintenant une femme pilote militaire, le sous-lieutenant de réserve Jeanne Lennox Bird, qui recevra ses « ailes » au cours d'une cérémonie en son honneur, samedi à l'Ecole des pilotes de réserves de Redhill, dans le Surrey.

Les autorités militaires britanniques avaient, en effet, décidé il y a quelques mois que si une femme réussissait à passer les mêmes examens de décollage, d'atterrissage et de pilotage qu'un homme, rien ne s'opposait à ce qu'elle reçut les insignes et les fonctions de pilote.

Voilà qui est fait aujourd'hui. Miss Bird (dont le nom signifie « oiseau ») sait piloter depuis avant la guerre. Pendant les hostilités, elle a servi dans la R.A.F. avec diverses formations féminines britanniques. Elle compte plus de 3000 heures de vol.

Les autorités ont cependant précisé qu'en cas de guerre, le sous-lieutenant Bird « assumerait des fonctions où il n'y aurait que peu de risques de se trouver en contact avec l'ennemi ».

Le monstre au nez cornu

L'autre jour, à Vincennes, un rhinocéros amené du Kenya, où il avait été capturé tout jeune, s'est blessé le nez et a endommagé sa corne naissante en fonçant sur un des rocs artificiels entourant son enclos, assez vaste et avec lequel il faisait connaissance pour la première fois. Long de plus de deux mètres et haut de cinq pieds, ce pachyderme qui avait été payé 1500 £, n'est guère représenté dans les jardins zoologiques européens où l'on en compte tout au plus une demi-douzaine.

Aussi le haut fait de « François », comme s'appelle le nouveau pensionnaire du parc de Vincennes, a-t-il causé vive émotion au personnel qui, selon un quotidien parisien, a été fort étonné de ce « geste ». Etonnement un peu surprenant. Car s'il y a dans le monde zoologique un animal stupide, se lançant aveuglément sur l'obstacle, quel qu'il soit, c'est bien la brute en question.

Chacun connaît l'histoire, authentique, du rhinocéros qui, en 1909, au Kenya, fit dérailler un train, sur la ligne de l'Ouganda. C'était de nuit. Un choc formidable, tout à coup, alarma le mécanicien et presque aussitôt, la locomotive quitta les rails. A la vue du convoi, un « Ketloa », sommeillant dans les herbes, s'était senti gravement provoqué et réagit aussitôt.

C'est du Kenya, donc, que provenait le rhinocéros de Vincennes. Ceux-ci, en effet, sont assez nombreux dans cette région de même que dans celles situées plus au nord et s'étendant vers le lac Rodolphe. Ils se rencontrent même, chose assez curieuse, dans les parages où la circulation est assez intense. Il y a une quinzaine d'années, par exemple, la route de Nairobi à Nyeri fut littéralement obstruée... parce qu'un énorme rhinocéros, campé dans les fourrés voisins, fonçait aveuglément sur toutes les voitures à moteur qu'il apercevait. Par contre, il laissait en paix les piétons — des Noirs exclusivement pour ainsi dire — gens qu'il estimait raisonnables, évidemment !

Quoi qu'il en soit, le rhinocéros dit noir (mais qui, en réalité, est gris) est volontiers agressif, par bêtise le plus souvent. Car il fonce sur tout ce qui lui paraît suspect. Or cette brute a la vue très basse : elle charge d'ailleurs tête baissée, cornes en avant... en fermant les yeux ! Le « rhino », par contre, a l'odorat très fin. Toutefois un homme peut lui échapper, en se jetant à terre et en restant immobile.

René GOUZY.

(Lire la suite en 6me page)

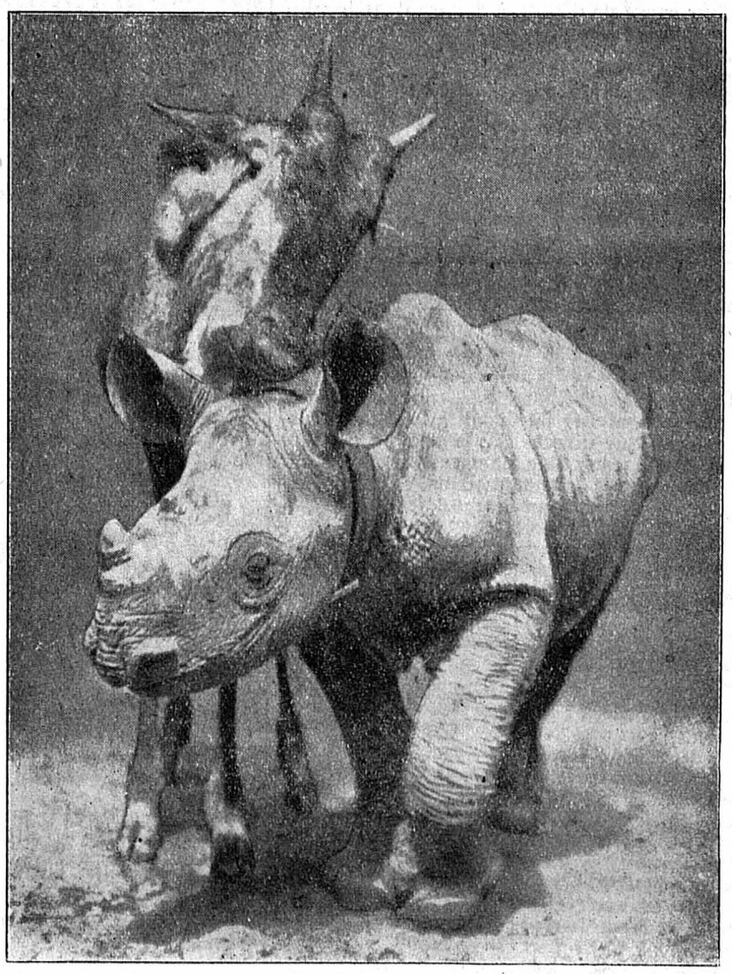

Un jeune rhinocéros, grand ami d'un gnou, avec lequel il fut amené au jardin zoologique
~~~

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

ASSURANCE-CHÔMAGE OBLIGATOIRE

Tous les livrets

des assurés à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage doivent être déposés à notre office pour le contrôle cantonal annuel JUSQU'AU 4 OCTOBRE 1952, AU PLUS TARD.

Les cotisations sont PAYABLES D'AVANCE, conformément à la loi fédérale, à nos guichets ou au compte de chèques postaux IV. 251 « Caisse communale ». Prière de mentionner au dos du coupon « Cotisations de chômage » **en nous adressant par même courrier le livret de sociétaire.**

La caisse est ouverte tous les jours de 7 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. 30, le samedi après-midi excepté ; le vendredi jusqu'à 18 h. 30.

Office du travail, Neuchâtel.

COMMUNE de Fenin-Vilars-Saules

Vente de bois de feu

Samedi 20 septembre 1952, le Conseil communal vendra, par voie d'enchères publiques, le bois de feu façonné dans les forêts communales à Fenin et à Saules, soit :

155 stères de cartelage et rondins de sapin;
30 stères de cartelage et rondins de hêtre;
43 stères d'écorce;
1400 fagots.

Rendez-vous des amateurs : haut du village de Fenin, à 13 heures.

Vilars, 15 septembre 1952.

Conseil communal.

COMMUNE de VILLIERS

Mise de bois de feu

La commune vendra par voie d'enchères publiques, samedi 20 septembre 1952, les bois ci-après :

environ 75 stères sapin,
environ 25 stères hêtre,
environ 700 fagots.

Rendez-vous des miseurs à 14 heures au collège de Clémesin.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Agriculteur solvable serait acheteur d'un

DOMAINE

de montagne avec forêts ou pâture pouvant garder vingt pièces de bétail environ ou plus. Domaine pas trop éloigné d'une voie de communication et bien situé. — Faire offres par écrit sous chiffres P. 5876 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Coppet

belle propriété

de 6000 m² avec confortable VILLA, huit chambres, garage et dépendances diverses. Jardin d'agrément. Vue étendue sur le lac et les Alpes. Ecrire sous chiffres P. D. 60939 L. à Publicitas, LAUSANNE.

Pour cause de départ, à vendre dans localité du vignoble neuchâtelois

jolie maison familiale

cinq chambres, bain, jardin et terrain de 1455 m². Situation agréable et dégagée.

Facilité de paiement.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

A LOUER

LOCAUX A LOUER

Région Boudry-Colombier, pouvant servir de magasin, atelier ou dépôt, au rez-de-chaussée, avec issue directe sur la rue, en bordure de la route cantonale de grand trafic, éventuellement avec logement dans le même immeuble. — Etude Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire à Colombier.

A louer

à Saint-Blaise

près de l'arrêt du tram : garage de 21 m² et belle chambre indépendante de 5,5 m./5 m. avec W.C., lavabo et réduit. S'adresser à Me Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2, Neuchâtel (tél. 5 14 41) ; sur rendez-vous, reçoit à son bureau à Saint-Blaise (tél. 7 54 27).

On cherche à

échanger

un appartement avec confort trois pièces, haut de la ville, contre un de deux pièces, avec ou sans confort. Adresser offres écrites à T. X. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, dès le 1er octobre, chambre, confort. Monruz 26, 2me à droite.

Belle chambre

à louer à monsieur sérieux, part à la salle de bains. Prix 45 fr. Demander l'adresse du No 655 au bureau de la Feuille d'avis.

CERNIER

Particulier cherche à acheter

MAISON

Adresser offres écrites à O. E. 665 au bureau de la Feuille d'avis

---

A vendre pour cause de départ

VILLA familiale

de cinq pièces, tout confort, bains, central. Libre à convenir. S'adresser à Télétransactions S. A., 2, faubourg du Lac.

A vendre en ville

quartier nord-ouest

immeuble

locatif neuf, sept appartements et studios, confort, rapport 6,2 %. — Adresser offres écrites à G. H. 632 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAINS

Nous cherchons pour la construction d'une villa, magnifique terrain, région Corcelles ou Peseux. — Offres détaillées à ACTIVIA, constructions, Neuchâtel, Clos-Brochet 2.

A vendre à Corcelles

jolie

villa locative

de deux appartements trois ou quatre pièces, tout confort. Adresser offres écrites à S. E. 633 au bureau de la Feuille d'avis.

Sol à bâtir

A vendre au Landeron, en bloc ou par parcelles, terrain en nature de vigne et de verger, d'environ 2000 mètres carrés en bordure de la voie publique. Belle situation, Canalisation d'égouts à proximité, de même que réseaux de distribution d'eau et d'électricité. — Demander l'adresse du No 619 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dès le 10 octobre,

plusieurs chambres

à un et deux lits, eau courante, chauffage, bain, à proximité de la gare. — Pour adresse : Hôtel Terminus, Neuchâtel.

Jolie chambre meublée chauffée, à louer à

employée de bureau

sérieuse. — S'adresser : Parcs No 1, 2me, entre 13 et 14 h.

A louer

trois chambres indépendantes

balcon, salle de bains, W. C., dans villa à Colombier. Quartier tranquille. Vue splendide. — Adresser offres écrites à Z. A. 653 au bureau de la Feuille d'avis.

Magnifique grande chambre au soleil, avec balcon, pour le 1er octobre, à monsieur sérieux. « Bon accueil », Beaux-Arts 7, 2me étage.

Belle chambre chauffée à louer à demoiselle. Demander l'adresse du No 650 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

CHAMBRE ET PENSION

(soleil, confort). S'adresser à Mme Ischer, avenue de la Gare 8, tél. 5 52 83.

Quelle famille française prendrait en pension

deux fillettes

une de deux ans et l'autre de dix-sept mois. — Faire offres sous chiffres A. S. 2516 J. aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

DEM. A LOUER

URGENT

Infirmière cherche appartement de trois ou quatre pièces, si possible dans quartier tranquille. Adresser offres écrites ou téléphoner au 5 63 01 au bureau de l'Hôpital des Cadolles.

On cherche pour le 24 septembre, **LOGEMENT** de trois ou quatre chambres pour trois grandes personnes. Adresser offres écrites à L. A. 616 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonctionnaire sans enfant cherche, pour le 24 décembre, un logement de trois pièces. Tout confort dans le haut de la ville.

Adresser offres écrites à H. G. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé T. N. cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir,

appartement

de deux ou trois chambres. Adresser offres écrites à B. W 662 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Demoiselle ou dame trouverait place à la demi-journée dans un bureau en qualité de

SECRÉTAIRE

Exigences : sténo-dactylographie, possibilité de traduire des textes d'allemand et d'anglais en français, connaissance des classements et des travaux de bureau en général. La préférence sera donnée à une personne possédant son baccalauréat ou un titre universitaire.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et de la mention de références, sous chiffres HS 658 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

fille de maison

pour entrée le 1er octobre. Bons soins assurés, S'adresser au Restaurant Neuchâtelois sans alcool, Faubourg du Lac 17, Neuchâtel.

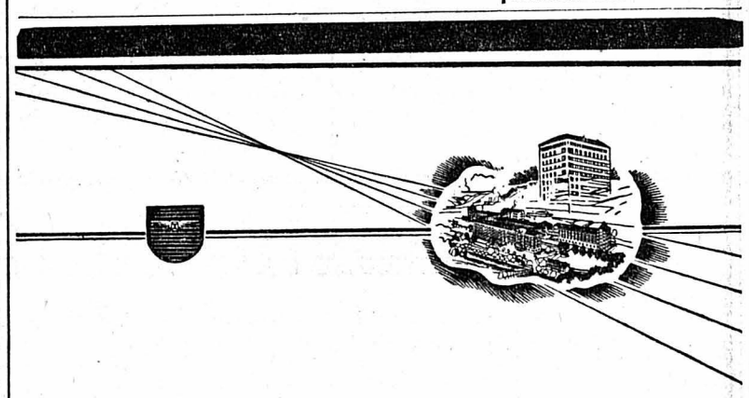

LA COMPAGNIE DES MONTRES LONGINES

Francillon S. A.

SAINT-IMIER

engage :

Visiteurs d'échappement et mise en marche
Visiteurs posage de cadrans et mise en boîte
Régleurs-Retoucheurs
Décotteurs
Poseurs de cadrans et mise en boîte
Remonteurs
Acheveurs
Horlogers complets
Décorateur sur mouvement
Monteur de boîte or

spécialisé sur l'achevage, le visitage et le rhabillage

FAIRE OFFRES A LA DIRECTION

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir pour notre

rayon de tissus

VENDEUSE

connaissant la branche, parlant français et allemand.
Les intéressées sont priées de faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats et date d'entrée à la Direction

MEYER SÖHNE S. A., BIENNE

Fabrique d'horlogerie, à Bienne, cherche

EMPLOYÉE de fabrication

active et expérimentée, connaissant à fond la branche, pouvant travailler indépendamment, pour département boîtes, cadrans et aiguilles. Seule personne capable et de première force peut être engagée.

Faire offres détaillées sous chiffres C. 24825 U., à Publicitas, Bienne, rue Dufour 17.

COMPOSITEURS-TYPOGRAPHES

seraient engagés par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel. — Places stables.

Agence de machines à écrire, à Genève, cherche

mécanicien

consciencieux. Place stable. Offres sous chiffres E. 7126 X. à Publicitas, Genève

---

La représentation générale

pour toute la Suisse du jeu Architecto, exposé au Comptoir suisse, Lausanne, Halle VII, No 753, est à remettre. Pour traiter, s'adresser au stand.

Nous cherchons un ou deux bons

monteurs électriciens

qualifiés. — Faire offres avec références et prétentions de salaire à ELEXA S. A., électricité, Neuchâtel.

Sommelière

On cherche jeune fille comme sommelière et pour le service de table. Débutante acceptée, vie de famille. Se présenter au Buffet de la gare, Travers. Tél. 9 23 31.

URGENT

On cherche, pour ménage soigné de deux personnes, une

employée de maison-gouvernante

capable, sachant travailler seule. Jolie chambre. Congés réguliers. Faire offres manuscrites avec photographie et prétentions ou se présenter : faubourg de l'Hôpital 14, Neuchâtel. Tél. 5 45 15.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune Suisse allemand (20 ans) cherche place de

COMMISSIONNAIRE

à Neuchâtel. Faire offres en indiquant salaire à A. Hechenblaikner c/o famille Joggi-Chesi, Seyon 6, Neuchâtel.

Jeune fille cherche place comme

débutante vendeuse

Adresser offres écrites à K. F. 660 au bureau de la Feuille d'avis

---

SOMMELIÈRE

Suissesse allemande cherche place dans restaurant soigné où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites à Mme Schmid, restaurant zur Eisenbahn, Lyss.

Personne sérieuse, travailleuse, présentant bien, de bonne famille, dans la cinquantaine, aimable, cherche

PLACE

pour faire le ménage chez personne seule ; petits gages selon entente. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à U. B. 657 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, de 16 ans et demi, cherche place de débutante comme

femme de chambre

ou comme

sommelière

dans hôtel sérieux. Offres à famille GRETENER-SCHULTHEISS, Oberhünenberg (Zoug), Tél. (042) 6 12 72

JEUNE FILLE

de 17 ans et demi, cherche place dans ménage soigné pour apprendre le français. Offres avec indication de salaire à Mlle Heidi Zünd, Hallwil (Argovie).

Jeune fille

de 17 ans, aimant les enfants, cherche place pour quatre mois environ, dans une famille ou un home d'enfants. Entrée vers la mi-octobre. Offres à Käthi Dubach, « Friedau », Koppigen (Berne).

Dame expérimentée cherche

LESSIVES

heures de ménage, bureau. Références à disposition. Mme J. Guerdat, Ecluse 13.

JEUNE FILLE

de 20 ans cherche place dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français et de suivre des cours. Adresser offres écrites à Z. W. 626 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne honnête et de toute confiance cherche

journées de lessive

nettoyages et repassages. Adresser offres écrites à J. R. 557 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

UN COLLIER

en pierres blanches brillantes. Parcours : cinéma Rex, funiculaire, route de Neuchâtel jusqu'à Beauregard, route rejoignant le chemin de la Justice, passage à niveau des Deurres, Cormondrèche par la gare de Corcelles. Le rapporter contre récompense à l'Hôtel des Alpes, Cormondrèche.

AVIS MÉDICAUX

Dr R. Muller

Spécialiste maladies de la peau et des voies urinaires

DE RETOUR

DEM. A ACHETER

J'achèterais

AUTO

de 8 à 14 CV. de préférence « Opel » ou « Chevrolet », paiement garanti, 100 à 150 fr. par mois. Adresser offres écrites à F. S 656 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

au plus haut prix. Paiement comptant,

meubles usagés

en bon état. Mobiliers complets. Guillod, meubles, rue Fleury 10. Téléphone 5 43 90.

Samedi matin Sous la tente près de la fontaine du marché

POUR LE JEUNE FÉDÉRAL

Grand choix de volaille du pays

Poules - Poulets extra - Lapins frais

Se recommande : J. DELLEY.

Vente de gré à gré

de la Pâtisserie Klinger, Hôpital 2

samedi 20 et lundi 22 septembre.

Toute la verrerie de tea-room. Agencement de magasin, tables, chaises. Matériel et machines de boulanger. Machine à café électrique, caisse enregistreuse « National », cinq services.

On cherche d'occasion un

fourneau en catelles

avec grille, en très bon état. Offres avec indication de la grandeur et du prix, à M. M. Barbey, Saint-Aubin (Neuchâtel).

On cherche à acheter une

malle de cabine

de 130 cm. environ, en bon état. adresser offres à Mme Willy Jaenzer, Tivoli 8, Serrières.

J'achète

meubles anciens

pendules, tableaux, gravures, bibelots, porcelaines, faïences, étains, cuivres. Paiement comptant. Guillod, meubles, rue Fleury 10 Tél. 5 43 90.

A VENDRE

A vendre jolie

camionnette

« Peugeot », 600 kg., moteur, peinture et pneus neufs, 1946. Tél. (038) 8 11 12.

Tapis de moquette

200 × 300, à vendre 300 francs, Orient véritable, 560 fr., grenat et beige. Affaire intéressante. — Adresser offres écrites à L. O. 663 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuve vitrifiée

de 300 litres à vendre. Belle occasion. Téléphoner au No (038) 7 51 62.

A vendre

quelques meubles anciens

fauteuils Louis XIII et Voltaire, un vieux bahut, chaises anciennes à paletttes, rembourrées, buffet Louis XIII à une porte, petit modèle, secrétaire ancien Louis-Philippe, noyer, beau modèle. — S'adresser, par écrit, à E. Chautems, tapissier, rue Basse, Colombier.

A vendre d'occasion un

potager à bois

« Le Rêve », deux plaques chauffantes, bassine cuivre nickelée, couleur gris granité ; un

réchaud butagaz

le tout à l'état de neuf. S'adresser : W. Schneider, cycles, motos, Cernier, tél. 7 18 44.

C'est le moment de faire une Cure d'AUTOMNE de genévrier

Elle vous rendra plus dispos. Vous travaillerez ensuite plus aisément, car le BAUME DE GENIEVRE ROPHAIEN, éprouvé depuis 30 ans, débarrasse le sang de l'acide urique et allège les maux des rhumatisants. Il nettoie la vessie et les reins et stimule leur activité. L'estomac et la digestion fonctionnent mieux. Cette cure simple et naturelle vous donnera toute satisfaction. En vente dans les pharmacies et droguerie, en facons à Fr. 4.20, Fr. 8.35 et Fr. 13.55 (cure complète).

Fabricant : Herboristerie ROPHAIEN, Brunnen 111.

Langue de boeuf

avantageuse

R. MARGOT

Les **boucheries et charcuteries seront fermées**

toute la journée le

lundi du Jeûne

Société des maîtres bouchers Neuchâtel et environs

AVIS DIVERS

Qui prêterait la somme de

5000 francs

pour reprise de commerce par ouvrier spécialisé ? Remboursement et intérêts selon entente. Faire offres écrites sous M. C. 652 au bureau de la Feuille d'avis.

Plâtrerie Peinture

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DÉTAIL

DUCO

M. Thomet

ÉCLUSE 15
NEUCHATEL

GRATIS

A enlever terre végétale. S'adresser à R. Pellaton, Serrières.

Demandez la démonstration des nouveaux radios

PORRET-RADIO

SPECIALISTE

Seyon, NEUCHATEL

Tél. 5 33 06

...une collection Automne-Hiver

des plus élégantes
des plus avantageuses

NOS NOUVEAUTÉS EN

MANTEAUX

245.- 195.- 159.- 145.-

98.-

NOS SUPERBES

ROBES

159.- 125.- 98.- 69.-

45.-

VOYEZ NOS VITRINES SPÉCIALES

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A.

RUE DES POTEAUX — TEMPLE-NEUF

LAPINS FRAIS

le ½ kg. **3.50**

Tout pour une bonne

CHOUCROUTE

et toujours nos belles tranches panées à 80 ct. pièce

chez **BALMELLI**

RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

Molière California pour dames

avec semelle de caoutchouc

daim gris **Fr. 24.80**
box brun **Fr. 32.80**
cuir gris **Fr. 31.80**
cuir noir **Fr. 32.80**
daim noir **Fr. 32.80**

J. KURTH S.A.

NEUCHATEL

Pour vous, Mesdames !

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

LEUENBERGER

vous présentera pour les fêtes du Jeûne un choix incomparable de bœuf, porc, veau, agneau, de qualité supérieure

BEAUX FUMÉS
CHOUCROUTE

Votre boucherie à vous, gourmets de Neuchâtel

Tél. 5 21 20 Trésor

UTILISEZ

Oxydrine

lessive-cendre très économique

Beurre de table Floralp
Fr. 1.02 la plaque de 100 g.
en motte 1 fr. les 100 g.

Beurre de table
de la Laiterie des Ponts-de-Martel
98 ct. la plaque de 100 g.

Beurre de cuisine
frais du pays
Fr. 2.15 la plaque de 250 g.

R.-A. STOTZER

TRÉSOR

Tous les jours

Filets de perches frais

LEHNHERR

FRÈRES

Pendant une cure de raisin

une alimentation légère s'impose, les

ZWIEBACKS

(biscottes) hygiéniques au malt

(Médaille d'argent Zurich 1939)

Weber VALANGIN

réalisent cet élément indispensable et reconstituant

Nombreux dépôts en ville et dans la région

Fête des vendanges

encore disponibles

5000 à 6000 tagètes (orange)

grandes fleurs

Eric Bosshart

horticulteur, Yverdon

Tél. (024) 2 21 47

EN EXCLUSIVITÉ !

Un manteau de classe

coupé dans un douillet pure laine à carreaux discrets. Son dos à grands godets, ses manches raglan et ses deux grandes poches appliquées lui donnent son cachet élégant. Se fait en fond gris, noir, vert et bordeaux. Tailles 36 à 44. AU CHOIX

149.-

Vous trouverez à notre rayon spécial de manteaux un choix splendide de superbes MODÈLES de **89.-** à **350.-**

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

Revue permanente de la mode dans nos 6 vitrines

Jeûne Fédéral

POUR VOS GÂTEAUX

Pâte à gâteaux *Eclair* 500 gr. **1.20**

Pâte feuilletée *Eclair* 450 gr. **1.30**

Mayonnaise *Eclair* 150 gr. **-.95** 5 % esc. **-.90**

Fabrique spéciale de pâte à gâteaux VUILLEUMIER & Cie - Renens-Ecublens

Téléphone (021) 24 67 34

RAYON DE *Mesure*

Notre nouvelle collection d'automne réalise le meilleur choix en tissus suisses et anglais.

PKZ

pas plus cher - mais meilleur

NEUCHATEL Rue du Seyon 2

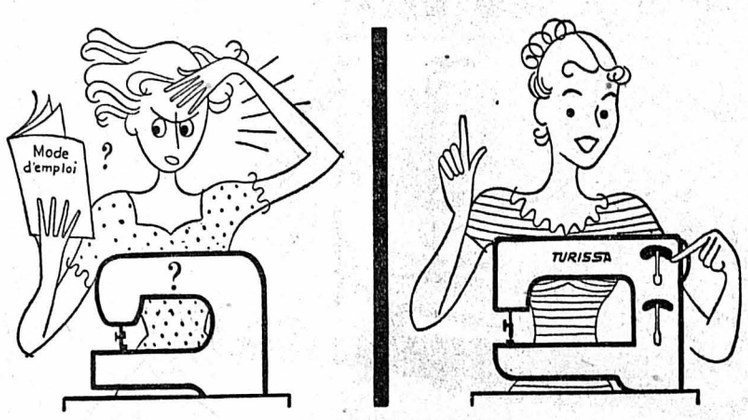

TURISSA

étonnamment simple de maniement

Turissa n'a point besoin d'installations supplémentaires pour chaque espèce de point – on la manie tout simplement avec le levier zigzag. Placé à droite: couture normale. Placé à gauche: zigzag automatique pour coudre le tricot, ouatiner, appliquer les étoffes, et beaucoup d'autres travaux zigzag. La simplicité même! Ajoutons-y les autres avantages notables de Turissa: construction plus grande, bras plus long, tablette plus commode et . . . malgré tout, meilleur marché que toute autre portative zigzag!

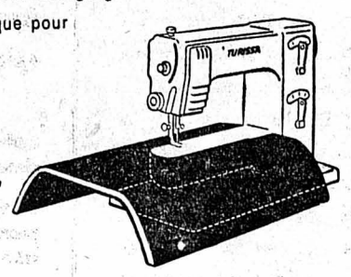

BON pour l'envoi gratuit des plus récents prospectus Turissa. Adresser en enveloppe ouverte à: Brütsch & Cie, 21, Parkring, Zurich 27

Nom: .....

Adresse: .....

Mettez en conserve

les CHAMPIGNONS des bois

pour la cuisine soignée qui utilise les champignons au vinaigre en garnitures et en hors-d'œuvre

Recette: simple pratique économique sans chauffer le vinaigre

Prenez des chanterelles, des bolets ou des hydnes écailleux. Nettoyez-les, lavez-les et coupez-les en tranches, sauf les petites chanterelles. Donnez une onde dans l'eau salée. Ecumez soigneusement. Egouttez et disposez par couches dans un bocal ou un pot de grès. Recouvrez de vinaigre aromatisé Aeschbach froid, étendu avec 1/3 d'eau bouillie et refroidie. Maintenez les champignons sous le vinaigre au moyen d'une assiette de porcelaine ou d'un disque de bois (jamais avec des pierres). Utilisables au bout de 15 jours déjà. Pour une conservation parfaite, les récipients doivent être propres, bien fermés et placés dans un endroit frais et sombre. Contrôlez souvent. (Découpez la recette.)

Le litre Fr. **1.50** dans les magasins d'alimentation.

Gratuitement :

Echantillons, recettes par

Péclard & Guignard, denrées coloniales, **Yverdon**

(Joindre un timbre de 20 ct. pour le port.)

Vinaigre Aeschbach aux herbes aromatiques fraîches

PÉCLARD & GUIGNARD, Denrées coloniales, **Yverdon**

VINAIGRE DE VIN

Berna

EXTRA SUPÉRIEUR

POUR SAMEDI

BELLES TRIPES CUITES

à la BOUCHERIE-CHARCUTERIE

LEUENBERGER

Rue du Trésor Tél. 5 21 20

A vendre une POUSSETTE « Wisa Gloria » beige, à l'état de neuf ; un BERCEAU rose garni, sur roues ; un petit RADIO trois longueurs d'ondes. S'adresser : Vaucher, Valangines 11, tél. 5 61 40 vendredi matin ou dès 18 heures.

Pour un complet confection sur mesure

adressez-vous à la

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6

1er étage

A vendre

pommes de terre

du Val-de-Ruz, «Bintje» 1re qualité, rendues à domicile, 28 fr. les 100 kg. Roger Jeanneret, Montmollin. Tél. 8 12 04.

Bel assortiment en

VOLAILLE

nos spécialités de saison

EXCELLENT POULET FRAIS DU PAYS, VIDÉ

Fr. 3.50 et 4.— le ½ kg.

Poulets de Bresse frais

Poularde blanche du pays

extra-tendre, Fr. 4.50 le ½ kg.

POULES FRAICHES DU PAYS, VIDÉES

Fr. 2.50 et 3.— le ½ kg.

Lapins frais du pays

Fr. 3.20 le ½ kg.

Pigeons frais du pays

de Fr. 2.— à 4.— la pièce

Canards - Dindes - Oies

Foie gras - Caviar

Faisans - Perdreaux

Escargots

AU MAGASIN

LEHNHERR

Trésor GROS FRÈRES DÉTAIL Tél. 5 30 92

Machines à laver tous les modèles, les plus bas prix, série avec légers défauts d'émail, prix spéciaux. Aspirateurs et frigos neufs et occasions. Crédit. — Case 1586, Neuchâtel 6, téléphone 5 34 69.

Grand choix

d'oignons à fleurs de Hollande

chez

Ed. GERSTER

Marchand grainier

NEUCHATEL

Boucherie Charcuterie *Rohrer*

Tél. 5 26 05

Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi, GRANDE VENTE de

Bœuf, veau, porc, agneau

Tout premier choix

Poulets - Poules à bouillir

Lapins

Poulets rôtis entiers ou par ½

Civet de lièvre

Belle maculature

S'adresser

au bureau du journal

A vendre belles

pommes de terre

d'encavage Bintje et Ackersegen, au prix du jour. S'adresser à Henri Sandoz, la Jonchère, tél. 7 13 86.

A vendre belle

robe de mariée

taille 38 à 40. Charmettes 103, rez-de-chaussée, tél. 8 20 63.

Plus de 100 ans savon de qualité Schnyder !

Depuis plus de cent ans les ménagères suisses connaissent et apprécient l'excellent SAVON SCHNYDER OVAL. Ultra-Bienna contient, elle aussi, le même savon de qualité Schnyder

Ultra-Bienna *Schnyder*

la première lessive savonneuse à triple effet, la lessive en vogue qui, sans addition d'autres produits,

1) adoucit l'eau automatiquement et dissout même l'ancien savon calcaire ;
2) contient le meilleur savon naturel et blanchit en ménageant le linge,
3) donne au linge une blancheur éclatante et des couleurs lumineuses (effet Hellin).

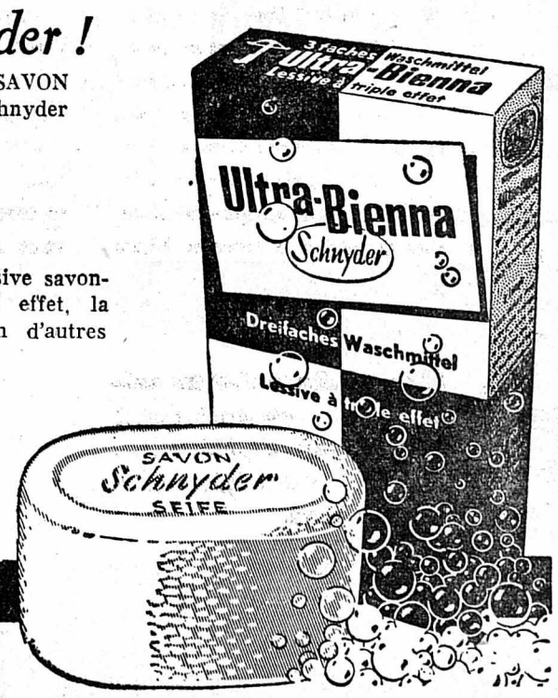

SAVONNERIE SCHNYDER BIENNE 7

Nouveau ! Les points Schnyder (Adula) sont aussi valables comme BONS AVANTI ! (Avanti-Club, Neuchâtel 3).

Echarlet

HORLOGERIE BIJOUTERIE

(sous le Théâtre)

NEUCHATEL

Dames, messieurs. 10-120 fr.

Fromage gras, Jura, Gruyère et Emmental

Qualité Ia

Fr. 2.80 le ½ kg.

Fr. 5.50 le kg.

Prix de gros pour revendeurs

Expédition au dehors

R.-A. STOTZER

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Tragique énigme

par 3

Jean JOSEPH-RENAUD

— Eh ! la jolie demoiselle, qui court si bien, asseyez-vous près de moi ! lui dit un voyageur.

Elle alla s'asseoir à l'autre bout de la voiture.

Jolie fille... Ça, elle savait que c'était exagéré ! Oui, assez grande, bien faite, mais comme régularité de traits, il y avait mieux !

Tout de même, partout les messieurs lui souriaient, au moins du regard.

Elle prit son miroir à poudre de riz. Ses yeux étaient marron, ce qui rehausse tout de suite une blonde. Les dents et le teint, premier prix ! Mais un pauvre second accessit à la bouche trop grande et au nez retroussé.

« Tu as l'air d'un bon toutou », lui disait son père quand elle souriait ; son visage entier s'éclairait.

~~~

... Maintenant, couchée, elle n'arrivait pas à s'endormir. L'arrière-boutique où était son lit de fer sentait la colle de pâte et le caoutchouc : il y faisait étouffant, bien qu'elle eût ouvert le vasistas de boutique, ce qui faisait entrer les désagréables bruits nocturnes de la rue Saint-Antoine : roulements de charrettes de légumes, se rendant aux Halles, marche sonore de typographes rentrant chez eux...

Au-dessus, dans une chambre petites et basse, où l'on accédait par un escalier en colimaçon, ses parents dormaient lourdement ; son père surtout, éreinté par dix heures de travail de salle d'armes...

A sept heures, elle se lèverait, replierait son lit de fer, le repousserait contre le mur, entre des piles de boîtes d'enveloppes et une presse à copier.

Puis, elle se débarbouillerait sur la pierre à évier qu'elle préférait à la petite toilette d'acajou de ses parents...

L'hôtel particulier de M. Chalonnat lui faisait trouver insupportable cette boutique du Marais... Dactylo le jour et revenir étouffer ainsi la nuit, non, non, non !

D'ailleurs, son activité actuelle, l'empêchait d'aimer son métier. Assise toute la journée à pianoter sur des touches minuscules, cela l'énervait, la fatiguait. Des kilomètres au grand air la laissaient fraîche, reposée...

Quelle « bougeotte » elle éprouvait quand elle entendait parler des colonies, de l'Afrique, de la grande vie libre que l'on mène là-bas.

Monsieur Jean ?

Non, elle ne voulait plus penser à lui... Ah ! ça non !... Elle ne voulait plus, c'était bien décidé !

L'église Saint-Paul, par coup de bronze, sourds, vibrants, annonça l'heure.

La rumeur de la rue Saint-Antoine diminuait.

Ce grand silence s'étendit qui sépare les dernières charrettes maraîchères des premières voitures de laitiers.

~~~

M. Chalonnat ne dormait pas non plus. Depuis une semaine, les ténèbres le privaient complètement de sommeil. Il ne se reposait que le jour.

Il lisait une revue scientifique. Soudain, il la posa pour écouter les bruits de la maison. Pourquoi donc ?

Il ne savait pas pourquoi il écoutait avec une telle attention. Qu'entendait-il ?

Rien ! Parfois, un craquement de meuble, à l'étage supérieur.

Derrière les rideaux et les vitres de la baie, les lourds volets de fer, tout neufs, étaient bien clos ! Impossible que, du jardin, on puisse venir.

Chaque nuit, depuis quelque temps, il s'étendait sur un divan dans le studio, près des deux idoles, parmi tous ses souvenirs d'Afrique et ses livres.

Il avait fermé à double tour la serrure de la porte, une forte serrure.

D'ailleurs, il pouvait appeler ses domestiques ou téléphoner à la police.

Il ne risquait rien.

Cependant de la peur se levait en lui. Pourquoi ? Aucune raison !

La grande demeure était tranquille, comme oubliée dans les ténèbres et le silence.

Les deux idoles ? Leur grimace n'était-elle pas plus cruelle ? Peut-être, mais l'angoisse venait de plus loin...

Les nègres voudouistes agissaient-ils sur lui, de là-bas, parce qu'il avait enlevé à leur temple ces deux monstrueuses déesses de bois ?

Sottise ! Non et non !

Et pourtant... Le losange rouge !

Il avait jeté la revue loin de lui. Il était tout à sa peur. Il vint écarter un des rideaux de la baie...

Il crut voir, à travers un interstice des volets de fer, que l'obscurité du jardinet avait pris une singulière épaisseur. La Seine, assez proche, répandait-elle des miasmes humides ?

Ou bien, cet orage, qui n'avait guère duré, pesait-il encore sur la ville ?

Non, aucun état atmosphérique n'est aussi noir, aussi sourd... Pourquoi l'ombre était-elle plus dense qu'à l'ordinaire et le silence plus lourd ?

Les idoles ? Les nègres ? La vengeance du Voudou ? Le losange découpé dans la peau du front ?

Ah çà ! devenait-il poltron lui qui, si souvent s'était comporté avec un sang-froid parfait devant le danger ?

Une maison silencieuse dans la nuit, des souvenirs racontés à des amis, deux grossières femmes en bois, cela suffisait à lui donner des nerfs...

Et, quelques heures plus tôt, en ce même studio, entouré d'amis, il avait lu tranquillement son manuscrit.

Il se mit à rire de sa sottise et se tut brusquement, à cause de l'écho...

Comment ? Il ne pouvait plus rire ? L'épouvante l'accablait à ce point ?

Soudain, les ténèbres extérieures, tout à l'heure épaisses, lourdes, mortes, s'animèrent. Oui, elles s'éveillèrent comme un nid de serpent...

Il les sentait vivre.

Qui froisse les volets ? Ah ! le feuillage de l'arbre ! Ce n'est rien, des feuilles que le vent de la nuit pousse contre les volets. Mais, est-ce qu'on n'a pas parlé, là, tout près ?

Quel supplice ces continuelles appréhensions ! Et il ne parvenait pas à les chasser.

Il éteignit l'électricité. L'ombre le protégeait malgré qu'elle lui semblât vivante.

Mais il y voyait un grand losange rouge !

Le jour bienfaisant viendrait-il bientôt ?

Il fit un effort sur lui-même. Non, ne pas céder à cette ridicule suggestion de l'ombre et du silence !

Mais il dut reconnaître qu'elle était plus forte que lui. Il ne lui restait donc qu'à demander du secours.

Il allongea le bras vers le récepteur téléphonique...

Le lendemain matin, Pascal, le vieux valet, assis au large dans un fauteuil de paille, lut consciencieusement les journaux auxquels son maître était abonné et il en communiqua la substance, avec ses remarques personnelles, à Zoë, la vieille cuisinière qui était en train de préparer le petit déjeuner de M. Chalonnat.

Celle-ci, dont les idées n'avaient pas changé depuis le temps où elle était une gamine en sabots, à Saint-Senier-sous-Avranches, répondait comme d'ordinaire, qu'elle avait bien prédit les malheurs que ce gouvernement attirait chaque jour à la France...

Le soleil s'étalait sur Paris avec ardeur. La journée serait magnifique.

Pascal annonça qu'il irait voir son petit neveu, élève dans une humble pension de Vincennes. Par ce temps-là, le long trajet en tramway serait un plaisir.

Le plateau était prêt. Le vieux valet le prit et alla frapper à la porte, non de la chambre à coucher de son maître, mais du studio, car, après le départ de sa sœur, de MM. Brécourt et Voyonne, et de Fanny, M. Chalonnat lui avait dit :

— Pascal, j'ai a travailler. Si je dors un peu, ce sera sur un divan dans le studio...

Depuis quelque temps, il lui donnait chaque soir, cette même indication.

Donc, Pascal frappa, doucement, selon l'étiquette. *(A suivre.)*

Annonce No 2 sur la nouvelle Austin A 30 «Seven», la petite voiture anglaise.

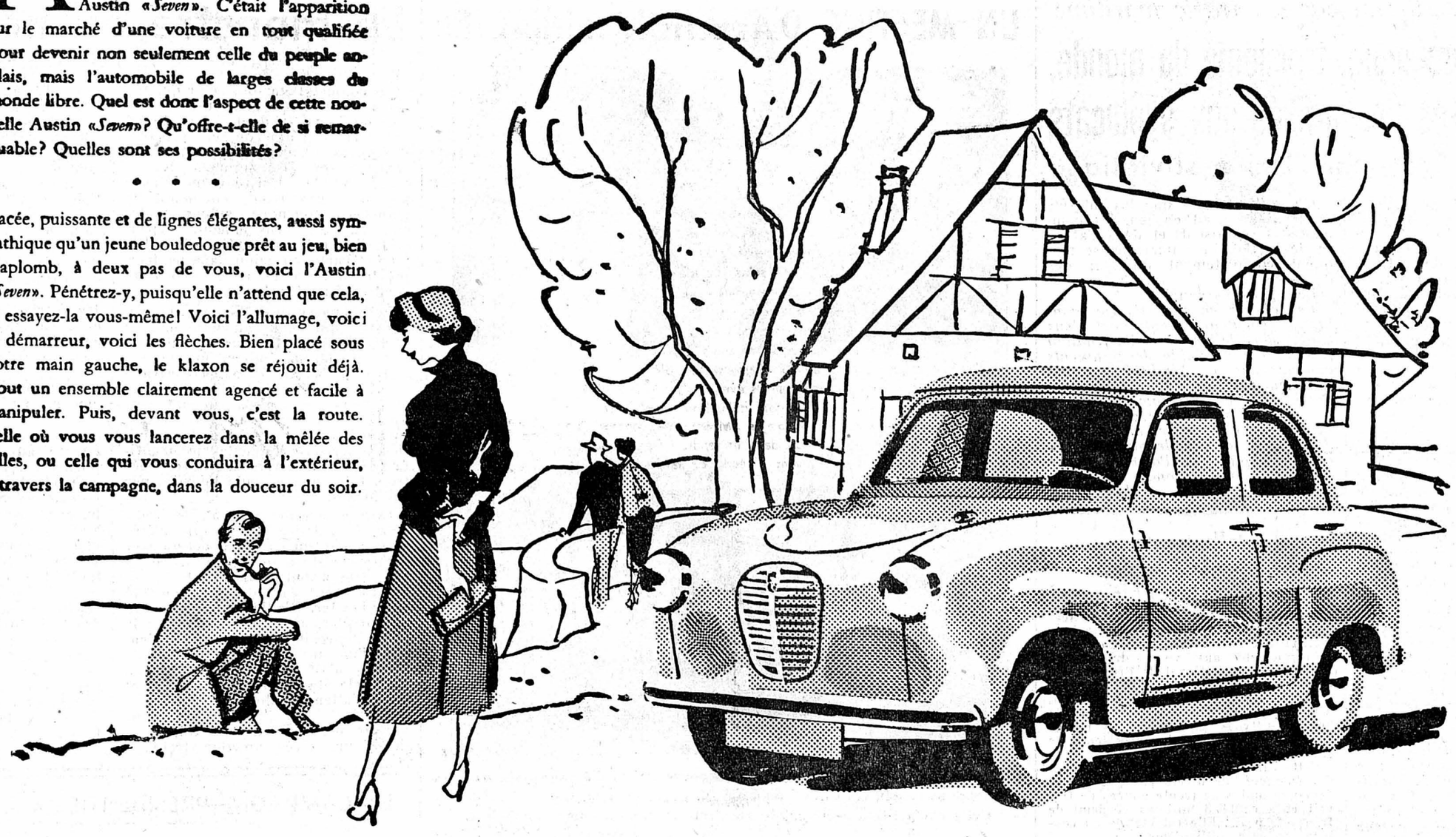

Essayons l'Austin «Seven»!

Aux derniers Salons de Londres, Paris, Turin et Genève, l'événement du jour fut incontestablement la nouvelle Austin «*Seven*». C'était l'apparition sur le marché d'une voiture en tout qualifiée pour devenir non seulement celle du peuple anglais, mais l'automobile de larges classes du monde libre. Quel est donc l'aspect de cette nouvelle Austin «*Seven*»? Qu'offre-t-elle de si remarquable? Quelles sont ses possibilités?

* * *

Racée, puissante et de lignes élégantes, aussi sympathique qu'un jeune bouledogue prêt au jeu, bien d'aplomb, à deux pas de vous, voici l'Austin «*Seven*». Pénétrez-y, puisqu'elle n'attend que cela, et essayez-la vous-même! Voici l'allumage, voici le démarreur, voici les flèches. Bien placé sous votre main gauche, le klaxon se réjouit déjà. Tout un ensemble clairement agencé et facile à manipuler. Puis, devant vous, c'est la route. Celle où vous vous lancerez dans la mêlée des villes, ou celle qui vous conduira à l'extérieur, à travers la campagne, dans la douceur du soir.

Facilement, vous passez à la seconde, puis à la troisième vitesse. Le compteur monte à 30, puis à 50, redescend à l'instant quand survient un obstacle, puis remonte aussitôt à 50. Quelle reprise! Non sans l'admirer, car elle est admirable, vous venez d'éprouver l'incomparable souplesse de votre petit moteur Austin. Il vous a permis, sans avoir à manœuvrer sans cesse, de régler la vitesse comme en vous jouant. Vraie bénédiction pour tous ceux qui circulent dans la presse d'une grande ville!

Nous sommes maintenant sur une route principale. Le paysage s'élargit, la circulation s'allège et se libère, et la route est à nous! Une légère pression — une caresse — à l'accélérateur, et en avant pour la quatrième vitesse! Déjà, passant devant les dernières maisons, nous nous envolons à 60, à 80 — à 100 à l'heure! Vous vous trouvez tout à fait à même, à présent, d'apprécier entièrement combien la conduite de l'Austin «*Seven*» est aisée. C'est à peine si vous entendez le moteur. Nous roulons aussi vite qu'un train rapide, mais presque en silence. Nous prenons les virages avec une sûreté et une maîtrise absolues. Vraiment, l'Austin «*Seven*» *tient* la terre. Infiniment précise, vous la voyez sensible au moindre vœu, au moindre mouvement de votre main. Joyeuse et jeune, elle s'engage dans les courbes comme dans la gloire. Aucun doute, jusque dans sa tenue de route la petite Austin est une merveille. Nous abandonnons la route principale à l'entrée du premier village; vous passez de quatrième en troisième, puis de troisième en seconde, toujours comme si de rien n'était, sans grincements, sans arrachements. «Tiens, tiens! vous dites-vous, la boîte de vitesses de la petite Austin est synchronisée!» Vous ne vous trompez pas: elle l'est, en effet. Nous sommes sur une route secondaire, en pleine montée. C'est ce qu'attendait la «*Seven*» pour vous montrer ce dont elle est capable. Elle attaque la côte avec allégresse, à 40 — que dis-je? — à 50, en troisième, et même en quatrième! Tout ébahi, vous aimeriez connaître les raisons de pareille vigueur. Elles sont simples: derrière les 4 CV s'abritent des forces surprenantes; très exactement 30 CV au frein. Vous obliquez, et vous vous engagez dans un chemin de campagne, un vrai. Et ce que vous ne remarquiez guère sur la route lisse et asphaltée vous apparaît dans une évidence éclatante: même sur un aussi mauvais chemin, la petite Austin roule comme sur des rails. Pas de signe d'effort, et aucun bruit particulier au moteur. Ni cahots, ni secousses. Soigneusement étudiée, la suspension semble ignorer les chocs des pierres et les trous du chemin. Ah! qu'elle est agréable à conduire, l'Austin «*Seven*»!

* * *

D'ici peu de mois, ce petit prodige de l'industrie des moteurs et des voitures, ce dernier-né de la plus importante fabrique d'automobiles d'Europe, roulera sur nos routes à des centaines d'exemplaires. Tout en ne consommant, ne l'oublions pas, que 5 litres ½ d'essence aux 100 kilomètres.

Austin A 30
«Seven»

4 places, 4 portes, 4 glaces, clapets de ventilation

4 cylindres, moteur à soupapes en tête avec cames latérales et refroidissement à eau

4 vitesses, boîte de vitesses synchronisée, marche arrière

4 CV-Impôts, 30 CV au frein

5,5 l. d'essence aux 100 km.

vitesse de pointe de 100 km. à l'heure

coffre spacieux

sièges capitonnés de latex moulé Dunlopillo, intérieur de première qualité anglaise, équipement anglais de bonne qualité

longueur 3,46 m.
largeur 1,40 m.
hauteur 1,48 m.

avec chauffage et dégivreur
Fr. 6650.—

sans chauffage ni dégivreur
Fr. 6500.—

L'Austin «Seven» n'est pas seulement une petite auto géniale, c'est, de plus, la voiture du peuple anglais, qui a fait tant de sacrifices pour la liberté du monde.

AUSTIN SEVEN

la petite voiture anglaise que le monde a tant attendue

VIRCHAUX & CHOUX, GARAGE, ST-BLAISE
Téléphone 75133

Bienne: J. P. Schwab; La Chaux-de-Fonds: Châtelain & Co.; Agence générale: Emil Frey, Zurich

A cette même place, dans une semaine, paraîtra la prochaine annonce sur l'Austin «Seven». Entre-temps, sur votre désir, et très volontiers, sans autre engagement que le plaisir que vous en éprouverez, les 40 Agents Austin répartis sur la Suisse, vous présenteront l'impeccable «Seven».

Pour vos gâteaux
n'oubliez pas nos délicieuses pâtes

Pâte à gâteaux 500 g. **1.05**
paquet 595 g. **1.25**

Pâte feuilletée 500 g. **1.21⁵**
paquet 515 g. **1.25**

Oignons à fleurs
Superbe choix de TULIPES, CROCUS, NARCISSES, IRIS et JACINTHES
le sachet **Fr. 1.—**

NOUVEAU

Tranches d'Engadine	pièce 290 g.	2.—
Gâteau favori . .	pièce 340/360 g.	2.—
Cake moka	pièce 330 g.	2.—
Plum-cake	pièce 410 g.	2.—
Gâteau Royal	pièce 450 g.	2.50
Pommes de terre en massepain	assiette 180 g.	1.—

CHOUCROUTE nouvelle le kg. **-.65**

MIGROS
Société coopérative

Ceintures Ventrières
pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme

Ceintures de grossesse
dans divers genres
Reber
Bandagiste - Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7
NEUCHATEL

«Plymouth»
commerciale, 14 CV, batteries neuves, chauffage, glace chauffante, chaines à neige, 950 fr. — Tél. 5 62 93.

SW 71
Absolument indispensable, le savon Sunlight m'apporte vraiment la propreté
la PROPRETÉ SUNLIGHT!

SUNLIGHT : EXTRA-SAVONNEUX
PUR · DOUX · PROFITABLE

MÉNAGÈRES!
Samedi à la Halle aux viandes pour vos repas de dimanche
Ragoût de bœuf
sans os, avantageux
Fr. 3.— le ½ kg.
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
A. VOUGA
Cortaillod et Halle aux viandes

Brosses Just

Brosses et produits Just pour le ménage et les soins du corps. S'il vous manque un produit Just, veuillez s.v.p. téléphoner ou écrire au dépôt Just
8, Creux du Sable
Colombier Tél. 038/6 35 05

Nos articles et nos documents d'actualité

Le voile se lève sur un curieux trafic maritime

La flotte panaméenne, troisième du monde, a des équipages non affiliés aux syndicats

mais est protégée par l'Union soviétique

Sait-on que la petite république du Panama, en Amérique Centrale, possède la troisième flotte commerciale du monde ? Etrange phénomène que la presse des grandes nations se garde d'expliquer. La raison en est que de puissants intérêts sont engagés dans l'affaire. Le journal « Le Monde » vient, cependant, de lever un coin de voile en publiant une correspondance particulière de Stockholm, dont nous extrayons ce qui suit :

En juin 1947 une information annonça que les grandes compagnies américaines de pétrole — Standard Oil, Texas Oil et California Oil — avaient fait passer sous pavillon panaméen environ cent cinquante gros pétroliers. Le principal but de ce transfert était naturellement d'éviter les impôts sur le revenu et autres taxes qui frappent lourdement les compagnies maritimes américaines. Le Gouvernement de Panama ne demande en effet qu'une taxe d'un dollar par tonne brute et par an pour les navires naviguant sous son pavillon. Ce qui amena l'attention de la Fédération (internationale des transports) *fut le fait qu'en un mois quatre mille cinq cents marins furent soudain mis à terre. Est-ce à dire que les navires étaient sur cales ? Non. Mais il est possible de former à Panama des équipages à bon compte en enrôlant des hommes qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas organisés syndicalement : ils sont légion. Des salaires inférieurs de 20, 30 et même 40 % aux barèmes syndicaux leur sont payés. Ils doivent vivre et travailler le plus souvent dans des conditions telles que l'on ne tarda pas à nommer les armateurs de ces bateaux sous pavillon panaméen « les négriers ».*

La Fédération internationale des transports (qui comprend les gens de mer) a engagé une lutte énergique contre cette sorte de flibusterie moderne. Elle se heurta évidemment aux milieux d'affaires. Mais, en son sein même, elle se heurta à une singulière résistance, celle des syndicats français des transports, qui sont aux mains des communistes. Ceux-ci refusèrent de participer à un blocus contre les « négriers ». Des cargos panaméens qui n'avaient pu décharger à Hambourg, à Rotterdam et à Anvers, déchargèrent à Dunkerque grâce à la complicité communiste.

Le « Monde » remarque à ce propos :

Une attention plus scrupuleuse fut alors consacrée aux navires panaméens et l'on découvrit bientôt que les communistes avaient des intérêts dans certaines compagnies de Panama. Ainsi, au cours des mois de mai et juin 1951, on ne compte pas moins de trente-huit cargos flottant sous pavillon de Panama, du Honduras ou de Costa-Rica — les conditions sont les mêmes dans chacun de ces pays — ayant relâché dans des ports chinois. On découvrit aussi que le vapeur « Theodorus » faisant la ligne Londres-Stockholm, était sous contrôle soviétique et avait un équipage trié sur le volet, dûment enregistré au syndicat communiste des gens de la mer...

Le journal français ajoute que les conditions de vie sur les navires du Panama sont souvent « indescriptibles » :

On pourrait multiplier les exemples à l'infini pour justifier l'appellation de « cercueils flottants » donnée par les marins aux navires battant pavillon de Panama.

On voit que dès que les intérêts de l'U.R.S.S. sont en jeu, les communistes se taisent, et dans l'affaire de la flotte panaméenne, se moquent complètement du sort des équipages.

Le « Monde » conclut :

Les choses en sont là. De nombreux armateurs continuent leur trafic sous le couvert du pavillon panaméen avec l'aide des syndicats communistes et l'indifférence du Gouvernement de Panama. Souvent de grands capitaux, américains ou autres, sont aussi derrière cette exploitation. C'est dire l'importance de la tâche à laquelle va se consacrer le « comité de Panama » de la Fédération internationale des transports.

Il a fallu trente ans pour établir la carte géologique de l'Afrique

M. E. de Margerie a présenté à l'Académie des sciences, la carte géologique internationale de l'Afrique, exécutée conformément aux vœux du congrès géologique international de Bruxelles de 1922.

Commencée sous l'égide du roi Albert Ier, elle a été terminée par le bureau d'études géologiques et minières coloniales, sous la présidence de M. de Margerie lui-même.

Cette carte, dressée grâce au concours de géologues de divers pays, n'a pas demandé moins de trente années de travail et a coûté 8 millions et demi de francs français. Elle est établie en couleurs au cinq millionième.

UN MEETING D'AVIATION MINIATURE

Dimanche s'est disputé à Planeyse un concours amical d'acrobatie de modèles réduits dont l'enjeu était une coupe qui fut gagnée par M. Liechti, de Bienne. Cette compétition a été suivie avec intérêt par un nombreux public.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

Le monstre au nez cornu

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le colonel Paterson, celui qui tua les fameux lions mangeurs d'hommes de Tsavo — dont j'ai conté ici l'histoire — usa de ce procédé, échappant à un pachyderme qu'il avait blessé. Des minutes durant, allongé sur le sol, il fit le mort, avec un beau sang-froid, entendant le rhinocéros tournoyer autour de lui en reniflant bruyamment. Cependant l'animal, subitement, fit volteface et partit au galop dans les hautes herbes. Paterson, on s'en rend compte, l'avait échappé belle !

Cette charge de la brute, j'ai pu y assister moi-même, au Moniéma, où je fis plusieurs fois la rencontre de ce pachyderme, éminement peu sociable. Il mettait toute ma caravane sens dessus-dessous, les porteurs jetant leurs charges et grimpant avec l'agilité des singes sur les arbres... quand il y en avait, ou sur les termitières derrière lesquelles je m'abritais. Il nous arriva d'être chargés trois fois en une seule journée, par ces brutes.

Leur assaut, en général, est d'ailleurs sans danger — à moins d'être surpris par un « rhino » débusquant à l'improviste d'un fourré — car la bête file grand train, droit devant elle : il suffit donc de sauter de côté pour l'éviter. D'ailleurs pas question de l'arrêter, à ce moment-là. Car la balle glisserait sur les cornes et l'envoi d'un projectile au défaut de l'épaule n'est pas possible, la région humérale étant masquée. Il convient donc d'attendre plus ou moins tranquillement que le « rhino », ne voyant personne devant lui, fasse demi-tour, après un dur freinage, pour le tirer de profil, comme je l'ai fait plusieurs fois.

Rappelons que cet énorme pachyderme, descendant probablement de l'antédiluvien « triceratops », se rencontre également en Asie, notamment en Malaisie et dans l'Insulinde. Celui-là diffère cependant considérablement de son congénère africain, protégé qu'il est par une manière de carapace « ajustable », telle des pièces d'armure. L'africain, au contraire, a la peau d'un seul tenant. Fort rugueuse, atteignant quatre à six centimètres d'épaisseur, cette carapace est très résistante et c'est à raison que l'on parle de la peau de rhinocéros... au figuré !

~~~

Quant au rhinocéros dit blanc ou camus, (le « Kifaru » des Noirs d'antan), il était autrefois assez abondant en Rhodésie où Baines, encore au XIXme siècle, en tira plusieurs exemplaires. Aujourd'hui, ce pachyderme (dont les musées de Bâle et de Berne possèdent chacun un exemplaire, tiré par de nos compatriotes), ne se rencontre plus que dans une « réserve » instituée sur le Nil blanc, dans la région de Ludo. C'est une bête puissante, mesurant jusqu'à deux mètres à l'épaule et dont le poids peut atteindre trois tonnes.

Le camus, lui aussi, est un herbivore, beaucoup moins agressif, paraît-il, que Ketlaa. Il ne peut être tiré qu'en vertu d'une autorisation spéciale, difficilement accordée et seulement dans un but scientifique. Une sage mesure !

René GOUZY.

POUR LA CONFRONTATION ENTRE PENSEURS

Les « Rencontres internationales » en voie de passer à l'institution internationale

D'un de nos correspondants de Genève :

Les VIImes Rencontres internationales de Genève ont pris fin, la semaine dernière, par un de ces « entretiens » au Théâtre de la cour Saint-Pierre qui ont conquis plus particulièrement leur public, tant philosophes, penseurs et savants s'y efforcent de dégager, par le plus objectif des examens, les données les plus importantes pour l'essor humain fournies par les divers conférenciers des Rencontres.

~~~

Cet ultime entretien s'était déroulé sur les investigations auxquelles le R.P. Dubarle, un jeune et savant professeur venu de Paris s'était livré la veille, pour pouvoir apporter à ses auditeurs un plus réconfortant message sur la science. Ses conquêtes n'arrivent-elles pas à épouvanter l'homme, alors que considérée comme « le miroir de la destinée humaine », elle doit, au contraire, le rassurer sur son devenir et l'encourager dans ses efforts pour aller au-delà d'un savoir froid et inhumain, qui ne voudrait rien connaître que lui-même.

En plaçant résolument, cette année, l'« homme devant la science », thème général des VIImes Rencontres, et en invitant, de la sorte, savants et penseurs de haute réputation à faire, si possible, le point en ce qui concerne surtout les dernières et bouleversantes conquêtes scientifiques et leurs répercussions sur la valeur réelle, la signification même de l'homme, les organisateurs des Rencontres et, à leur tête, le professeur et recteur Antony Babel ont été spécialement bien inspirés.

En effet, ils ont fait qu'une contribution qui a son importance a été apportée, par là, à la solution de plusieurs des graves problèmes que pose la science moderne. De plus, et parce que tel ou tel conférencier ou penseur a traité la question de façon plus particulièrement brillante, ils ont donné à leur bien intéressante entreprise le caractère de plus en plus marqué de véritable institution internationale de la recherche humaine et honnête, confrontée entre penseurs de tous les pays.

~~~

On ne saurait trop recommander aux organisateurs des Rencontres de persister dans la voie où ils sont engagés maintenant et de les dépouiller plus encore de cet hermétisme, de cette allure de conférences et d'entretiens fermés qui risquait de les brouiller avec le public qu'il convient, pourtant, d'atteindre, lui aussi.

A cet égard, la magnifique conférence sur « Hérédité et liberté » qu'a donnée le savant professeur et biologue Guyenot, qui a su, malgré la difficulté du sujet, se mettre admirablement à la portée de son immense auditoire, tant par la clarté de son exposé que par la netteté de sa parole, l'enthousiasme même, ne manquera certainement pas de servir de garde-à-vous au comité des Rencontres, quand il devra, l'an prochain, faire le choix des conférenciers des VIIImes Rencontres.

Comme ils devront s'inspirer également de l'émouvant succès qu'a remporté, parmi les récréations offertes en marge d'inoubliables représentations du « Cid », avec mise en scène de Jean Villar.

Si l'on voulait, toutefois, en peu de mots, essayer de dire ce que fut la tendance d'esprit qui parut assez généralement dominer les débats de ces VIImes Rencontres, on pourrait se risquer à avancer que la plupart des penseurs désintéressés qui y participèrent paraissaient bien près de suivre le professeur Guyenot. Celui-ci n'avait-il pas conclu en se disant persuadé que, malgré les origines animales de l'homme auxquelles il croit, nous ne sommes pas la machine bien organisée issue de la matière par un processus fatal dont des savants parlent ?

Non ! Toutes constatations plus poussées amènent à considérer qu'une importante discontinuité s'est produite avec l'apparition de l'homme, qui se distingue de l'animal par la pensée et la raison, son âme, son esprit. Et celui-ci lui a donné la possibilité de se libérer de l'inéluctable fatalité, qui, sans cela, pèserait sur notre destinée humaine.

Ed. BAUTY.

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AUX ETATS-UNIS

Le 75 % des journaux américains soutiennent le général Eisenhower

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

L'hebdomadaire « Editor and publisher » très répandu dans les milieux de la presse, dans un article sur l'attitude des journaux des Etats-Unis à l'égard des candidats à la présidence, relève que le général Eisenhower est appuyé par la très grosse majorité de la presse quotidienne. « Editor and publisher » a adressé un questionnaire à 1773 journaux quotidiens et 918 y ont répondu. Parmi ces journaux, 75,16% sont en faveur d'Eisenhower et 15,47% seulement en faveur de Stevenson. Exprimée en chiffre de tirage, la différence est encore plus considérable. Les journaux favorables à Eisenhower représentent 81,25% du tirage quotidien et ceux favorables à Stevenson, 9,54% seulement. Un certain nombre de journaux qui ont répondu au questionnaire ne soutiennent ni l'un, ni l'autre des candidats ou observent la neutralité.

On ne trouve pas un seul journal dans treize Etats qui soutienne M. Stevenson. Dans l'Etat de New-York, 53 journaux soutiennent le général Eisenhower et 4 seulement M. Stevenson. Dans la ville de New-York, on ne trouve qu'un seul journal en faveur de M. Stevenson.

Lors de la campagne électorale de 1948, la presse, dans sa grosse majorité, était aussi favorable au candidat républicain et dans une proportion à peu près équivalente à celle de cette année. En 1948, 65,17% des journaux ayant répondu au questionnaire, étaient en faveur du gouverneur Thomas E. Dewey et leur tirage représentait le 78,55%, tandis que le président Truman n'était soutenu que par 15,33% des journaux ou 10,03% du tirage total. M. Truman remporta néanmoins la victoire avec une impressionnante majorité.

Lors des cinq dernières élections présidentielles, c'est-à-dire depuis que M. Roosevelt se présenta pour la première fois et vainquit, la majorité de la presse a régulièrement soutenu le candidat républicain, mais néanmoins ce fut chaque fois le démocrate qui l'emporta.

« Editor and publisher » relève qu'aucun candidat à la présidence depuis 1928 n'a bénéficié d'un si puissant appui de la presse que le général Eisenhower dans l'actuelle campagne électorale. Cela s'explique du fait que toute une série de quotidiens des Etats du Sud, qui jusqu'à présent étaient traditionnellement démocrates, ont passé cette année dans le camp de Eisenhower.

Nouvelles sportives

Les résultats du IXme championnat de police neuchâtelois

Voici les meilleurs résultats enregistrés au IXme championnat cantonal de police qui s'est disputé mercredi à Neuchâtel. Les épreuves imposées étaient le tir au pistolet, la course des 100 mètres, le saut en hauteur, le saut en longueur, le jet du boulet, la course des 1500 ou 1000 mètres.

Classement des sections (les trois meilleures performances) : 1. La Chaux-de-Fonds, police locale, 98 pts, challenge ; 2. Neuchâtel, police locale, 156 pts, insigne ; 3. Police cantonale 373 pts, insigne ; 4. Le Locle, police locale, insigne.

Classement général individuel (insignes. — Elite :1. Edgar Monnier (N) 23 ; 2. André Kohler (C.F.) 24 ; 3. Adrien Kaempf (C.F.) 36 ; 4 Francis Graenicher (C.F.) 38 ; 5. Jean Gammeter (C.F.) 48 ; 6. Charles Gnaegi (C.F.) 49 ; 7. J.-P Zbinden (C.F.) 58 ; 8. J.-L. Berger (C.F.) 62. Landwehr : 1. Willy Franck (N.) 64 ; 2. Paul Martin (N.) 122.

Landsturm : 1. Pierre Winkler (N.) 7. Le vainqueur a remis sa distinction à Paul Herbelin, de la police cantonale, classé deuxième, de dix ans son aîné et le plus âgé des concurrents, fidèle participant au championnat.

Classement par disciplines. — Tir au pistolet : 1. Louis Senn (L.L.) 87 ; 2. Edgar Monnier (N.) 87 ; 3. André Kohler (C.F.) 85 ; 4. Robert Christinat (N) 84 ; 5. Francis Graenicher (C.F.) 84 Landsturm : 1. Pierre Winkler (N) 96.

Course 100 m. : 1. Francis Graenicher (C.F.) 12 sec. ; 2. Adrien Kaempf (C.F.) 12"2 ; Edgar Monnier (N.) 12"2 ; J.-P. Zbinden (C.F.) 12"2 ; 5. Jean Gammeter (C.F.) 12"3 ; Fernand Parrat (C.F.) 12"3. Landsturm : 1. Pierre Winkler (N.), 13"2.

Saut en hauteur: 1. Edgar Monnier (N.) 1 m. 55 ; 2. Jean-Louis Berger (C.F.) 1 50 ; Adrien Kaempf (C.F.) 1.50 ; 4. André Kohler (C.F.) 1,45 ; Landsturm : 1. Pierre Winkler (N.) 1,30.

Saut en longueur : 1. Edgar Monnier (N.) 5 m. 55 ; 2. Francis Graenicher (C.F.) 5,50 ; 3 Francis Streit (N.) 5,31 ; 4. Adrien aempf C.F.) 5,18 ; André Kohler (C.F.) 5,18. Landsturm : Pierre Winkler (N.) 5 m.

Boulet : 1. Jean Gammeter (C.F.) 17,92 points ; 2. Francis Streit (N.) 17,60 ; 3. André Kohler (C.F.) 17,38 ; 4. André Siegenthaler (P.C.) 17,12 ; 5. Jean Marendaz (C.F.) 17,02. Landsturm : Pierre Winkler (N.) 16,34

Course 1500 m. : 1. Francis Graenicher (C.F.) 4' 41"4 ; 2. Fernand Parrat (C.F.) 4' 54"3 ; 3. André Kohler (C.F.) 5' 08"2 ; 4. Charles Knaegi (C.F.) 5' 08"3 ; 5. Jean Gammeter (C.F.) 5' 11"3. Landsturm (1000 m.) : 1. Paul Herbelin P.C.) 3' 30"2.

FOOTBALL

Les embarras du F.-C. Etoile-Sporting

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous écrit :

Dans une brochure distribuée à la population, le F.-C. Etoile-Sporting, qui, on le sait, a retiré sa première équipe du championnat en ligue nationale B pour la saison 1952-1953, vient d'en appeler à l'opinion publique chaux-de-fonnière.

Il est intéressant de connaître les raisons invoquées par le club pour expliquer le retrait de son équipe au prochain championnat. Le terrain du F.-C. Etoile-Sporting qui se trouve aux Eplatures, appartient à une société privée ; situé assez loin de la ville, possédant des installations désuètes, il est maintenant boudé par les spectateurs qui lui préfère celui de la Charrière, très bien entretenu et desservi par le trolleybus. Les dirigeants du club s'adressèrent à l'autorité communale, propriétaire du terrain, afin de pouvoir y jouer les matches de championnat de de la première équipe. Cette demande, effectuée déjà en 1945, accueillie avec bienveillance, demeura toutefois sans lendemain, à la suite de l'opposition faite par le F.-C. Chaux-de-Fonds, locataire du terrain. Les pourparlers en demeurèrent là en attendant la réalisation du centre sportif, promis pour 1952. Or celui-ci n'a pas encore été construit à ce jour.

Toutefois, en septembre 1950, le Conseil communal informa le F.-C. Etoile-Sporting, que le bail passé avec le F.-C. la Chaux-de-Fonds était résilié pour la fin de la saison de football 1951-1952, c'est-à-dire pratiquement pour fin juin 1952. Entre temps eurent lieu les pourparlers pour la fusion des deux grands clubs, pourparlers qui ne donnèrent aucun résultat. De nouvelles promesses furent faites par le Conseil communal pour l'utilisation du terrain du Parc des Sports, mais elles ne purent être acceptées, parce que trop onéreuses pour les finances de la société. Devant cette situation, le F.-C. Etoile-Sporting, a renoncé à participer au championnat en ligue nationale B.

On comprend parfaitement l'attitude du F.-C. la Chaux-de-Fonds, qui cherche à défendre « son terrain », les difficultés du Conseil communal pour concilier les intérêts en présence, mais personne n'ignore surtout les graves soucis financiers auxquels se heurte présentement le F.-C. Etoile-Sporting, dont le passé fut pourtant si glorieux. Or, cet aspect de la question est malheureusement d'une grande importance.

ECHECS

Tournoi éclair à Bevaix

Il y a une quinzaine de jours, s'est déroulé, à Bevaix, le traditionnel tournoi éclair, « Challenge de Bevaix ». Plus de septante spécialistes de cette compétition se sont livrés une belle bataille. Finalement, la victoire est revenue à un jeune et brillant joueur du club de Neuchâtel. Voici les dix premiers gagnants :

1. Franz Schumacher, Neuchâtel, 6 points ; 2. Hans Hostettler, Granges (Soleure), 5 ½ ; 3. Andréas Gertsch, Bienne, 5 ; 4. Emile Thomet, Tramelan, 5 ; 5. Charles Lambacher, Lausanne, 5 ; 6. Max Brugger, Bienne, 5 ; 7. Emile Meyer, Bienne 5 ; 8. Eugène Sörensen, Neuchâtel, 5 ; 9. Max Rompsberger, Lausanne, 5 ; 10. Robert Lassueur, Yverdon, 5.

Communiqués

Un gala de music-hall à la Paix

Pour marquer sa reprise d'activité, le club d'accordéon « Le Muguet » présentera samedi 20 septembre, dans la grande salle de la Paix, un programme de choix. Musique, chant, fantaisie y figureront pour le grand plaisir des spectateurs. Le clou de la soirée sera certainement les productions de l'orchestre de musiques à bouche « Les William's », de Fribourg, formé de dix virtuoses. Donc, en venant à la Paix, samedi soir, vous êtes assurés de passer une soirée dont vous vous souviendrez longtemps.

Dans une semaine auront lieu les Fêtes de Peseux

Les Subiéreux sont entreprenants et ils n'ont pas eu froid aux yeux ! Et pourtant, à quelques jours de la première représentation du grand festival « Chantons notre terre », ils peuvent dire : tout va très bien. Les amateurs de beaux spectacles seront gâtés les 26, 27, 28 et 29 septembre, car, dans des décors magnifiques, les personnages de l'histoire neuchâteloise revivront sur la scène : Berthier, Farel, les « Canaris », Jehanne de Hochberg, etc., etc.

Pour les divertissements de la fête villageoise, rien n'a été négligé : il y aura la bataille aux confetti, les ballets sur les places, la danse menée par trois orchestres, les carrousels, bref, tout sera à la disposition des visiteurs qui n'auront pas à craindre la pluie, puisque une tente abritera cantines et danseurs !

Samedi 20 sept. à 20 h. 30

GRANDE SALLE DE LA PAIX
NEUCHATEL

SOIRÉE DE MUSIC-HALL

organisée par le Club d'accordéon « LE MUGUET », Neuchâtel
Direction : M. Matthey-Doret

Avec le précieux concours de :

LES WILLIAM'S

Virtuoses de la musique à bouche (harmonica) (10 exécutants), champions d'Europe en 1951
Direction : M. R.-W. Béguelin, Fribourg
PROGRAMME SENSATIONNEL

MARCEL CALAME
Maillot jaune de la chanson

GEORGES ROGER
Excellent fantaisiste-comique des cabarets parisiens

Prix d'entrée : Fr. 2..25 ; enfants : Fr. 1.15

Dès 23 heures : DANSE - Orchestre TEDDY MEDLEY dans sa nouvelle formation, et production des WILLIAM'S

Société coopérative de Consommation
CHAUSSURES CENDRILLON
Mardi, 23 septembre
UN ORTHOPÉDISTE DIPLÔMÉ
se tiendra à la disposition de notre clientèle et du public
Examens et conseils gratuits par spécialiste

MOTEURS ÉLECTRIQUES

Réparations
Rebobinages
Vente
J.-C. QUARTIER
BOUDRY Tél. 6 42 66
FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

Le Comptoir suisse est grand !
Venez vous reposer un instant au
BAR BOUVIER
en buvant une coupe de champagne
~~~

Voici, pour compléter la gamme,

Nescafé N° 37

Plus corsé, il enchantera ceux qui apprécient le

"goût espresso"

EXTRAIT DE CAFÉ EN POUDRE AVEC ADJONCTION D'UNE QUANTITÉ ÉGALE D'HYDRATES DE CARBONE POUR CONSERVER L'AROME

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A. VEVEY

Chaussures pour messieurs

Pour tous ceux qui économisent

42928-42012

Chaussures sportive pour messieurs, en beau box brun ou noir. Forte et durable semelle de crêpe. Forme confortable.

28.90

54927-49069

Chaussures pour messieurs, très avantageuses, en box brun ou noir. Semelle profilée en caoutchouc antidérapant. La chaussure idéale pour tous les temps. **24.90**

Bata

FAUBOURG DU LAC 2, NEUCHATEL

Tout pour une bonne choucroute garnie

Nos beaux gros wienerlis sont particulièrement recommandés

BOUCHERIE « MONT-FLEURY »

MAX HOFMANN

Rue Fleuri 20 Tél. 5 10 50

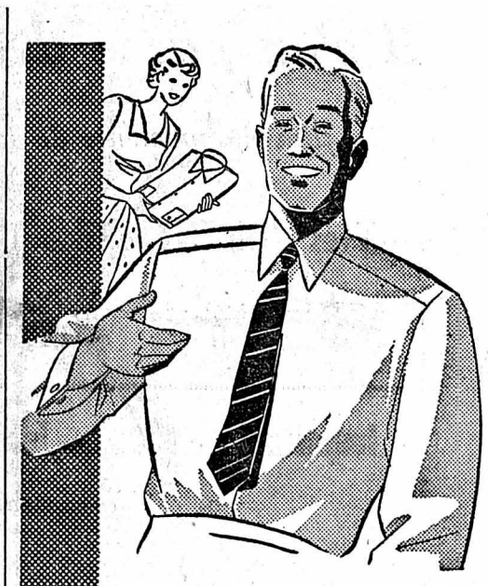

«Et il y a encore des femmes qui prétendent....

...qu'amidonner les chemises d'homme est démodé! Ah, elles n'ont aucune idée de la sensation merveilleuse que j'éprouve à porter ces chemises, depuis que ma femme les traite au NOREDUX.»

Si vous voulez, Madame, apprendre à bien connaître le NOREDUX, amidonnez une des plus vieilles chemises de votre mari, une des plus usées. Vous serez extrêmement surprise et votre mari enthousiasmé.

Alors: Faites ce plaisir à votre linge — employez le NOREDUX

Paquets de 250 g à Fr. 1.40 dans toutes les maisons de la branche

Noredux

le secret de beauté de votre linge

muni de l'insigne de qualité de l'Institut ménager suisse

BLATTMANN & CO. WÄDENSWIL

STANDARD VANGUARD

Le véhicule utilitaire avec porte arrière, six places ou 400 kg. de charge utile, 11 CV., soupapes en tête

Livrable tout de suite

DISTRIBUTEUR :

Garage Patthey & Fils

Neuchâtel Tél. 5 30 16

---

depuis **Fr. 14.—**

Choix complet de tous les appareils

SOLIS

Escompte S.E.N. et J.

Elexa

1 RUELLE DUBLÉ NEUCHATEL

Pour le plat bernois

la choucroute nouvelle

1/2 kg. -.35

Fumé, salé, saucissons et les petites saucisses Bell

Bell

Tous les jours

Filets de vengerons

frais du lac

Fr. 2.— le ½ kg.

LEHNHERR

FRÈRES

Pour cause de transformations, à vendre :

dix fourneaux

deux armoires

un buffet de cuisine

S'adresser : MIORINI, tapissier, Chavannes 12.

POULETS FRAIS

premier choix, vidés et flambés, 4 fr. le ½ kg.

PARC AVICOLE, Peseux, tél. 8 11 06

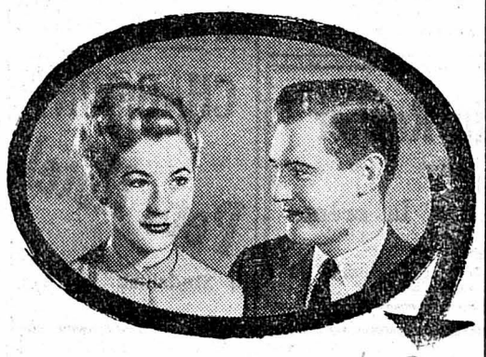

Contre les pellicules tenaces et la chute des cheveux

CONCENTRÉ DE PÉTROLE D'ORTIES

Parfumerie FRANCO SUISSE

avec la nouvelle substance active F

Stimule la croissance de vos cheveux, les rend soyeux, leur donne un éclat naturel et juvénile. **Aucun risque: Succès garanti ou argent remboursé!**

Flacon à ⅛ litre Fr. 6.70

GARANTIE TOTALE

Chaque flacon est accompagné d'une garantie écrite. En cas d'insuccès, nous remboursons sans discuter le prix payé.

ENGROS: EWALD & CIE. SA., PRATTELN

ATTENTION !

Le camion de Neuchâtel vendra demain samedi au marché

Grande vente de superbes BOLETS et chanterelles de montagne

LEUBA Tél. 5 15 55

A vendre

FRIGOS

d'occasion avec garantie

de 50, 70, 100, 175, 200, 1900 l.

neufs

60, 80, 125, 200, 300, jusqu'à 1500 l.

Garantie 5 ans

Facilités de paiement

G. Quain

Frigo-service **Cortaillod**

Tél 6 43 82

L'AMEUBLEMENT IDEAL

neuf, de fabrique, comprenant :

4 tabourets laqués ivoire, dessus linoléum ;
1 table de cuisine assortie ;
1 très belle chambre à coucher en bouleau doré, à choix sur deux modèles, se composant de : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec grande glace cristal, 1 armoire 3 portes, dont celle du milieu galbée, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas « Dea » ;
1 tour de lits en moquette ;
1 couvre-lit ;
1 plafonnier et 2 lampes de chevet ;
1 salle à manger moderne comprenant : 1 buffet de service en noyer, 1 table à rallonges et 6 jolies chaises ;
1 milieu de chambre en moquette ;
1 lustre de salle à manger.

L'ameublement complet, livré franco domicile, avec garantie de 10 ans, **Fr. 3490.—**

Impossible d'offrir mieux ; aussi, rien de surprenant que cet ameublement rencontre un si grand succès. Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés. Téléphonez aujourd'hui encore pour fixer un rendez-vous. Votre intérêt est d'acheter directement à

Ameublements Odac Fanti & Cie

Grand-Rue 34-36 **COUVET** Tél. 9 22 21

A vendre pour cause de départ :

un potager à deux trous, à bois, émaillé ; une cuisinière à gaz, quatre feux, « Le Rêve » ; une lyre pour fourneau ; un pousse-pousse. Le tout en bon état. Demander l'adresse du No 661 au bureau de la Feuille d'avis.

GERLES

A vendre quatorze gerles usagées. S'adresser : Maurice Langer, faubourg de l'Hôpital 29 ; à la même adresse : selles et brandes.

CAVE ET MATÉRIEL DE CAVE

A VENDRE

environ 45,000 litres de vases de cave. Eventuellement à louer. Libres immédiatement. Offres au notaire R. MERMOUD, Grandson.

Centaur 15

Le super-lubrifiant énergique

donne des CV et freine l'usure

● Votre garagiste en vend

Immédiatement non fumeur

garantie en trois jours grâce aux gouttes Omozon. Efficacité 100 %, examiné médicalement, inoffensif, agréable à prendre. — Emballage 11 fr. 75. Livraison A. F. Ribi, droguiste diplômé, Sulgen (Thurgovie), tél. (072) 5 22 58.

A vendre

CAMION

« Chevrolet » 3 ½ tonnes, 1940, avec moteur 1948, pneus neufs, le tout en parfait état de marche. Tél. (038) 8 11 12.

Magnifique salon

moderne avec cosy-corner, à l'état de neuf, à vendre. Revendeurs s'abstenir. Demander l'adresse du No 664 au bureau de la Feuille d'avis.

Huttenlocher

Téléphone 5 13 39

CHOUCROUTE
WIENERLIS
SAUCISSONS
LARD MAIGRE

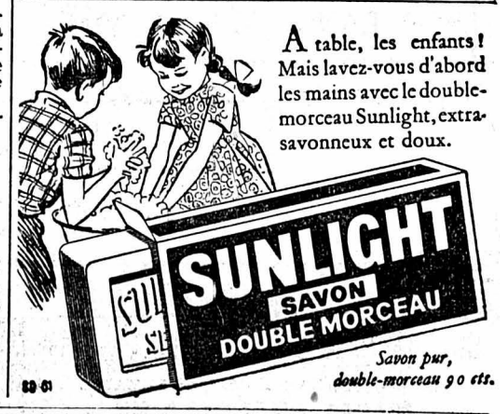

A table, les enfants! Mais lavez-vous d'abord les mains avec le double-morceau Sunlight, extra-savonneux et doux.

Savon pur, double-morceau 90 cts.

Plus besoin de changer la tension du fil

Seule la

Bernina

offre ce grand avantage

Conditions avantageuses

H. Wettstein

NEUCHATEL

Seyon 16 - Grand-Rue 5

Tél. (038) 5 34 24

Votre studio

vous fera plaisir et ne vous coûtera pas trop cher, si vous en confiez la commande à

J. Skrabal

Meubles - PESEUX

ses 40 ans de pratique du métier et d'expérience méritent votre confiance

Beau choix en magasin

A vendre

chiens d'arrêt

braques allemands, magnifiques sujets, quatre mois, pedigree. S'adresser Tél. (037) 7 24 05

MOTO-TREUILS MARTIN

depuis 25 ans à l'avant-garde du progrès dans la motoculture viticole. Le plus léger, le plus solide, le meilleur marché.

Un client, un ami.
Ma devise : « Toujours mieux. »

COMPTOIR SUISSE

HALLE VII STAND N° 741

TRIPES CUITES

le ½ kg. Fr. 2.—

BOUCHERIE **BERGER-HACHEN**

Plus beaux
Plus fins
Plus solides

et très avantageux

Bas nylon 51/15

Luxury Sheer, d'une finesse extrême, coloris nouveaux

Premier choix . **3.75**

Bas dentelle 15 Den

« Filetta » indémaillable, dans les nouvelles teintes d'automne

Premier choix . **4.75**

AU LOUVRE

La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

STUDIO

Dès ce soir à 20 h. 30

Un grand film policier français tourné avec la collaboration de la douane

PORTE D'ORIENT

Il s'en passe des choses à Marseille !...

Un film mouvementé de Jacques DAROY, tiré du célèbre roman de René ROQUES

avec **Yves VINCENT - Tilda Thamar - Nathalie NATTIER - Marcel DALIO**

CES AVENTURES ONT POUR CADRE LES BEAUX PAYSAGES DE LA COTE MÉDITERRANÉENNE

Important : Cette semaine **les Matinées de Samedi et Lundi du Jeûne** commenceront à **14 h. 45** très précises

MERCREDI et JEUDI : MATINÉES à 15 h.

MATINÉES A PRIX RÉDUITS : SAMEDI, MERCREDI et JEUDI
Location Tél. 5 30 00

ATTENTION : DIMANCHE DU JEUNE PAS DE SPECTACLE

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS

SAMEDI et LUNDI DU JEUNE à 17 h. 30

Pour répondre aux innombrables demandes de l'extérieur et vu le succès considérable

du film poignant passé dans le cadre de l'Exposition suisse des Missions protestantes

Pleure, ô pays bien-aimé

est prolongé samedi et lundi à 17 h. 30

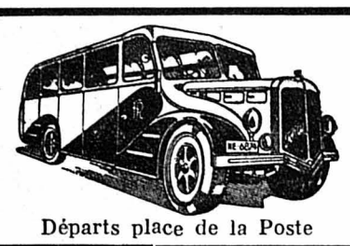

Départs place de la Poste

Samedi 20 septembre **Fr. 6.—**	**BERNE** Match de football SUISSE-HONGRIE Départ à 14 h. 15
Dimanche 21 septembre (Jeûne Fédéral) **Fr. 24.50** (funiculaire compris)	**Stanserhorn** Lucerne - Brünig Départ : 6 h. 15
Dimanche 21 septembre (Jeûne Fédéral) **Fr. 20.—** (carte d'identité ou passeport)	**Tour du lac Léman Genève** Départ : 7 heures
Dimanche 21 septembre **Fr. 9.—**	**Comptoir de Lausanne** Départ : 8 heures
Lundi 21 septembre **Fr. 7.—**	**SAUT-DU-DOUBS** Départ à 13 h. 30
Lundi 21 septembre **Fr. 5.—**	**CHALET HEIMELIG** Départ : 14 heures

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Autocars FISCHER
MARIN - TÉL. 7 55 21
et chez **RABUS - OPTICIEN**
sous l'Hôtel du Lac - Tél. 5 11 38

ANGLAIS et FRANÇAIS

Anglais commercial et littéraire
Mlle L. Berthoud professeur diplômé
5, avenue J.-J.-Rousseau Tél. 5 20 50

Maison des Amies de la jeune fille

PROMENADE-NOIRE 10, rez-de-chaussée

COURS DE FRANÇAIS

COURS DU SOIR : une leçon par semaine. Degrés inférieur, moyen, supérieur.
COURS DE L'APRÈS-MIDI : deux leçons par semaine. Trois degrés également.

COURS DE COUTURE

LINGERIE, RACCOMMODAGES et TRANSFORMATIONS
INSCRIPTIONS : vendredi 26 septembre à 20 h., Promenade-Noire 10, rez-de-chaussée. Tél. 5 55 51

Enseignement de la Musique

Erik Székely

pianiste - compositeur

Diplômé du Conservatoire de Lausanne
donne des leçons chez lui ou se rend à domicile
Tarifs normaux - Renseignements
Petit-Pontarlier 11 Tél. 5 54 31

PLACE DU NOUVEAU PORT
LA NEUVEVILLE
Samedi et dimanche 27 et 28 septembre

Fête d'automne

Musique de fête : « Les Armes Réunies » de la Chaux-de-Fonds

« La Chanson Jurassienne » prêtera également son concours

Première Eglise du Christ, Scientiste

Neuchâtel - Faubourg de l'Hôpital 20

Culte d'actions de grâces

Jour du Jeûne fédéral
21 septembre 1952, à 20 heures
INVITATION CORDIALE

Restaurant du Rocher

Samedi soir

Civet de chevreuil à la crème et gigot

Tél. 5 27 74

CAPRI par ROME NAPLE POMPÉI
11 jours . . . . **Fr. 425.—**
retour en mer sur GÊNES à bord du transatlantique « Vulcania »
Départs 1er octobre, 2 novembre et suivants

VENISE
en train 2me cl., 5 jours **Fr. 180.—**
Départ 1er octobre

ROME - SIENNE
FLORENCE - PISE - GÊNES
trains et car combinés, 7 jours **Fr. 300.—**
Départ 19 octobre

ESPAGNE centre, sud et Andalousie
15 jours **Fr. 535.—**
Départs 5 et 19 octobre

«TOURISME POUR TOUS»
LAUSANNE
3, place Pépinet Tél. 22 14 67

CHAUMONT

Petit Hôtel

R. Studzinski-Wittwer

MENTHE

PARQUETERIE-PONÇAGE

Faubourg de l'Hôpital 36 Tél. 5 20 41

COURS DU SOIR

Pour Fr. 10.— à 15.— par mois vous apprenez la sténo-dactylographie et vous vous perfectionnez dans les langues française, anglaise, allemande, italienne, espagnol. 3 degrés.
Cours spécial d'orthographe
Début des cours le 29 septembre

Ecole Bénédict, Terreaux 7, Neuchâtel

VOS

chez le spécialiste
Remplacement
Réparations et transformations pour verrous - autos
Serrures de sûreté

Schorpp
Faub. de l'Hôpital 13
Tél. 5 18 23

W. Glauser

cycles et motos
magasin

FERMÉ

du 22 septembre au 1er octobre.

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Champignons
Rizotto

Jeûne Fédéral
Ouvert toute la journée
Diner - Restauration
Soupers
Filets de perches
Bouchées à la reine
Langue de bœuf en sauce neuchâteloise
Petits coqs
Tables réservées sur demande

Hôtel de la Paix
Cernier Tél. (038) 7 11 43

Les cours commerciaux du soir

organisés par la

COMMISSION DES ÉTUDES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DE NEUCHÂTEL

(Société suisse des Commerçants et Union Commerciale)

débuteront lundi 13 octobre 1952

à l'Ecole de commerce

LANGUES | COMPTABILITÉ | ARITHMÉTIQUE

STÉNOGRAPHIE | DACTYLOGRAPHIE

Pour le détail, voir annonces ultérieures des sociétés

PALACE

Tél. 5 56 66

UN NOUVEAU FILM FRANÇAIS COMIQUE

1000 ÉCLATS DE RIRE EN 2 HEURES

Les gens qui rient seront comblés...
Les gens qui ne rient pas seront convertis...
UN CHEF-D'ŒUVRE DE FANTAISIE

avec

Jean PAREDÈS
Liliane BERT
Raymond CORDY
Félix OUDART

LE GANG DES tractions-arrière

GRAND PRIX D'HONNEUR AU FESTIVAL MONDIAL DU **RIRE**

Tous les soirs à 20 h. 30 Samedi, LUNDI, mercredi, jeudi, Matinée à 15 h.
DIMANCHE, JOUR DU JEUNE : **RELACHE**
N.B. — Toutes places retenues ne sont plus garanties après 20 h. 20

TÉL. 5 56 66

Cinéma de la Côte - Peseux

Tél. 8 19 19

Michèle MORGAN - Philippe LEMAIRE
MARIA CHAPDELAINE
Vendredi 19 et samedi 20 septembre à 20 h. 15
DIMANCHE DU JEUNE PAS DE CINÉMA

FERNANDEL dans un film de Marcel PAGNOL
REGAIN
Lundi 22, mercredi 24 et jeudi 25 septembre à 20 h. 15

Cinéma - Royal

SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Glenn FORD et Alida VALLI dans
LA TOUR BLANCHE
En technicolor...
Vendredi 19, samedi 20 et lundi 22 septembre à 20 h. 30
DIMANCHE DU JEUNE PAS DE CINÉMA

Cinéma sonore - Colombier

Tél. 6 35 62

Le tragique destin d'une femme
SACRIFICE DE MÈRE
Vendredi 19 et samedi 20 septembre, à 20 h. 15
DIMANCHE DU JEUNE PAS DE CINÉMA

Bill ELLIOTT - Mary WINDSOR
FEU D'ENFER
En couleurs naturelles
Mercredi 24 septembre, à 20 h. 30

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE CONFLIT PÉTROLIER

M. Mossadegh soumettra des contre-propositions à la Grande-Bretagne

TÉHÉRAN, 18 (Reuter). — Un porte-parole du Gouvernement iranien a annoncé que M. Mossadegh soumettra, dans les deux jours, à la Grande-Bretagne des propositions pour régler le conflit pétrolier.

M. Acheson interviendra-t-il en qualité de médiateur ?

WASHINGTON, 18 (A.F.P.) — M. Allahyar Saleh, nouvel ambassadeur d'Iran à Washington, s'est entretenu jeudi matin avec le secrétaire d'Etat, M. Acheson.

A l'issue de cet entretien, le représentant iranien a déclaré à la presse qu'il demandait aux Etats-Unis de faire preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des « désirs justes » de l'Iran quant à la nationalisation des propriétés pétrolières britanniques.

« J'estime que les conditions actuelles en Iran sont vraiment critiques », a ajouté l'ambassadeur qui a affirmé que si les Etats-Unis n'aident pas la Perse « le monde libre pourrait perdre le contrôle de la situation ». Les observateurs croient voir dans cette déclaration une allusion à la possibilité d'un renversement du Gouvernement iranien par les communistes.

M. Saleh a révélé enfin que durant son entretien avec M. Acheson, qui a duré une demi-heure, il lui avait demandé son intervention, afin d'aider au règlement du différend entre l'Iran et la Grande-Bretagne au sujet du pétrole.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	17 sept.	18 sept.
Banque Nationale	775.— d	775.— d
Crédit Fonc Neuchât	710.— o	710.— o
La Neuchâteloise as. g.	1110.— o	1100.— o
Câbles élec. Cortaillod	8100.— d	8100.— d
Ed. Dubied & Cie	1380.— d	1380.— d
Ciment Portland	2550.—	2500.— d
Tramways Neuchâtel	510.— d	510.— d
Suchard Holding S.A.	390.— o	390.— o
Etablissem. Perrenoud	550.— d	550.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.— d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.90 d	100.90 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.75 d	103.75 d
Com. Neuch. 3½ 1937	100.80 d	100.80 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.50 d	101.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	99.50 d	100.—

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Bulletin de bourse

ZURICH	Cours du 17 sept.	Cours du 18 sept.
OBLIGATIONS		
3¼% Fédéral 1941	101.—% d	101.—% d
3¼% Féd. 1946, avril	104.10%	104.—%
3% Fédéral 1949	101.45% d	101.30% d
3% C.F.F. 1903, diff.	104.25% d	104.25% d
3% C.F.F 1938	101.10%	101.30%
ACTIONS		
Union Banques Suisses	1088.—	1092.—
Société Banque Suisse	902.—	905.—
Crédit Suisse	920.—	924.—
Electro Watt	998.—	1005.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	776.— d	778.—
S.A.E.G., série I	54.—	53 ½
Italo-Suisse, priv.	91 ½	91.—
Réassurances, Zurich	7250.—	7260.—
Winterthour Accidents	4950.—	4925.— d
Zurich Accidents	8300.—	8325.—
Aar et Tessin	1165.— d	1172.—
Saurer	1025.—	1035.—
Aluminium	2275.—	2278.—
Bally	800.—	800.—
Brown Boveri	1082.—	1085.— d
Fischer	1145.—	1150.—
Lonza	980.— d	990.—
Nestlé Alimentana	1717.—	1718.—
Sulzer	2125.—	2150.—
Baltimore	90 ½	91 ¼
Pennsylvania	81.—	81.—
Italo-Argentina	27 ½ d	27 ½ d
Royal Dutch Cy	356 ½	357.—
Sodec	28 ½	28 ½
Standard Oil	331.—	330.—
Du Pont de Nemours	369.—	366.— d
General Electric	267.—	267.— d
General Motors	255.—	255.—
International Nickel	195.—	197 ½
Kennecott	323 ½	325.—
Montgomery Ward	261.—	262.—
National Distillers	98 ¾	99 ¼
Allumettes B	46 ¾ d	47 ¼
U. States Steel	164 ½	165.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3065.—	3075.—
Schappe	880.— d	880.— d
Sandoz	3150.—	3173.—
Geigy, nom.	3010.—	3015.—
Hoffmann-La Roche (bon de jce)	6525.—	6550.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	787.50	785.— d
Crédit F. Vaudois	790.—	785.—
Romande d'Electricité	447.50	447.— d
Câbleries Cossonay	2875.— o	2875.— o
Chaux et Ciments	1180.—	1180.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	139.50	138 ½
Aramayo	9 ¼	9 ½
Chartered	35 ¾	35 ½ d
Gardy	201.— d	202.—
Physique, porteur	289.—	290.—
Sécheron, porteur	500.—	502.—
S. K. F.	260.—	262.—

Billets de banque étrangers

du 18 septembre 1952

	Achat	Vente
France	1.03 ½	1.06 ½
U. S. A.	4.27	4.30
Angleterre	10.70	10.85
Belgique	8.15	8.30
Hollande	108.—	109.50
Italie	—.66	—.68
Allemagne	92.25	94.25
Autriche	15.—	15.30
Espagne	8.55	8.70
Portugal	14.50	14.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	38.—/40.—
françaises	38.—/40.—
anglaises	50.—/52.—
américaines	9.—/10.—
lingots	5125.—/5275.—

Icha non compris
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

CHARADE :

Mon premier est foulé par les pieds.
Mon second est un état d'ébriété.
Mon troisième vous y habitez.
Mon quatrième est un cervidé.
Mon tout est un objet de bon goût
Que vous rêvez d'avoir chez vous.

Tapis - Gans - Rue - Daim

M. Adenauer s'entretient avec les représentants des partis allemands de la Sarre

Les conditions qui seraient posées pour l'européisation de ce territoire

BONN, 18 (D.P.A.) — Le chancelier Adenauer a eu mercredi et jeudi des entretiens avec les présidents de trois partis sarrois qui n'ont pas encore été reconnus. Il a été convenu de poursuivre des entretiens au milieu de la semaine prochaine.

Entre temps, les trois hommes politiques renseigneront leurs comités sur les pourparlers avec le chancelier. Ce sont MM. Hubert Ney, de l'Union chrétienne démocrate sarroise, Kurt Conrad du Parti social-démocrate allemand et Richard Becker du Parti démocrate sarrois.

M. Becker a rapporté que M. Adenauer et M. Hallstein, secrétaire d'Etat ont donné des renseignements sur les conversations franco-allemandes relatives à la Sarre et en particulier sur le projet d'européisation de la Sarre.

Les représentants gouvernementaux ont relevé que les entretiens entre M. Adenauer et M. Robert Schuman avaient été convenus d'un commun accord.

M. Heinrich von Brentano, président du groupe chrétien-démocrate a déclaré jeudi à Bonn que l'européisation de la Sarre ne pouvait pas précéder la création de l'autorité européenne proposée à Strasbourg. Il ne s'agira pas de profiter de l'européisation pour s'en tenir ensuite à la situation acquise, deux conditions doivent être remplies pour appliquer le plan d'européisation: le territoire de la Sarre doit être libre et ne doit pas être lié aux anciennes formes ; 2. une autorité européenne supérieure devra exister et exercer le droit de souveraineté sur une Sarre européisée.

Avant cette solution, on pourra créer un territoire européisé provisoire. Pendant la reprise transitoire, il serait placé sous l'autorité du Conseil des ministres du pool charbon-acier. Il faudra d'abord que les libertés démocratiques fondamentales soient garanties en Sarre. La date des élections à la diète devrait être ajournée de trois mois, alors qu'elles sont actuellement prévues pour fin septembre. Les partis allemands non encore reconnus auraient ainsi le temps de s'organiser pour participer aux élections.

La candidature du Japon recueille dix voix au Conseil de sécurité

Mais M. Malik oppose son veto

NEW-YORK, 19 (A.F.P.) — La candidature du Japon aux Nations Unies a recueilli 10 voix au Conseil de sécurité, mais M. Malik lui a opposé son veto.

LE COUP D'ÉTAT AU LIBAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La prise de pouvoir du général Chehab

BEYROUTH, 18 (A.F.P.). — Mercredi après-midi, le Front socialiste national, parti de l'opposition, avait présenté au président de la Chambre une requête déclarant que la seule issue actuelle était la destitution du président de la République.

A la suite d'entretiens avec les leaders sunnites et d'autres représentants de l'opposition, le président du cabinet de trois membres, M. Saeb Salam, s'est rendu à la résidence d'été du président de la République, à Alep, pour exposer à M. Bechara el Khoury le point critique auquel était parvenue la situation.

Pendant ce temps, l'armée, chargée du maintien de l'ordre, prenait position dans les faubourgs de la ville. Vers 19 heures locales, le général Chehab a convoqué les principaux leaders de l'opposition. Il leur déclara qu'il donnerait probablement jeudi une réponse définitive.

Pendant ce temps, des manifestants commençaient à affluer devant le siège du « Comité national », acclamant les leaders de l'opposition, et des tracts extrêmement violents étaient distribués à Beyrouth et Tripoli, demandant « la déposition du tyran ».

Jeudi matin, la radio libanaise a diffusé le décret présidentiel acceptant la démission du président du conseil de trois membres, M. Saeb Salam et nommant le général Fouad Chehab, commandant de l'armée libanaise, président du conseil, ministre de l'intérieur et de la défense nationale, M. Mazem Akkari, vice-président du conseil, ministre des affaires étrangères, des travaux publics, des postes, de la santé et de l'information, et M. Basile Trad, ministre de l'économie nationale, des affaires sociales, de la justice et des finances.

Une proclamation du général Chehab

En outre, la radio a diffusé une proclamation du général Chehab déclarant : « Le président de la République a présenté sa démission au président de la Chambre et j'ai pris constitutionnellement le pouvoir en tant que président du Conseil. Le Conseil des ministres, composé de moi-même, de MM. Akkari et Trad, assume les fonctions de président de la République, conformément à l'art. 62 de la Constitution libanaise jusqu'à ce que la Chambre, qui représente le pouvoir législatif dans le pays, élise un président de la République.

Le calme règne à Beyrouth

BEYROUTH, 18 (A.F.P.) — Le calme absolu règne à Beyrouth, où les magasins rouvrent les uns auprès les autres. La population commente les événements sans passion, comme s'ils étaient naturels. Quelques manifestants ont été harangués par M. Abdallah Yafi et Sami Solh, tous deux anciens présidents du Conseil démissionnaire, qui les ont engagés à regagner leurs occupations dans le calme.

Premiers commentaires

Les premiers commentaires que font les observateurs de ce coup d'Etat imposé par la rue est qu'il est d'ordre strictement et exclusivement intérieur. L'étranger, font-ils remarquer, n'a été pour rien dans la destitution du président de la République, sinon peut-être par l'exemple donné par les événements de Damas et du Caire. Mais, à la différence de ces deux villes, l'armée tient maintenant le pouvoir malgré elle.

Pour bien saisir, en effet, la signification des événements libanais, déclarent les commentateurs, il est indispensable d'insister sur le caractère particulier de l'armée libanaise dû à la division confessionnelle de ses membres. Si l'union est totale dans le pays entre la fraction chrétienne et la fraction musulmane, il est cependant inconcevable pour chacune d'elles de laisser un représentant de l'autre exercer quelque dictature que ce soit.

Les motifs de l'exaspération du peuple doivent, de l'avis des observateurs, être recherchés dans l'attitude de certains familiers du président, qui ont donné trop à dire par leurs activités affairistes. Au-delà de la très violente diatribe prononcée par M. Sami Solh, président du Conseil démissaire, à la Chambre le 9 septembre dernier, on peut remonter à la phrase fameuse du vieux leader musulman de Tripoli, feu Abdul Hamid Karame : « Ils ont fait du Liban une ferme pour une famille ». Sans doute, l'exemple du Caire a mis le comble à l'exaspération populaire.

Le coup d'Etat a réussi jusqu'à présent à conserver l'aspect de la légalité. Selon la Constitution, la Chambre doit immédiatement se transformer en collège électoral et procéder à l'élection d'un nouveau président.

L'ex-président Bechara va en France

BEYROUTH, 18 (Reuter). — Selon les milieux bien informés, le président Bechara el Khoury, qui a démissionné jeudi, serait parti peu après, sous la protection de l'armée, pour la France, par avion.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Guy Mollet souhaite voir l'Allemagne intégrée à l'Occident par des liens définitifs

STRASBOURG, 18 (A.F.P.). — L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe a repris sa séance à 10 heures sous la présidence de M. de Menthon.

Parlant en son nom personnel et au nom de ses amis socialistes français, et non en tant que président de la commission des affaires générales, M. Guy Mollet est intervenu dans le débat sur l'organisation politique de l'Europe.

Il a déclaré voir, dans les deux discours de MM. de Gasperi et Eden, « une illustration remarquable des formules politiques que nous défendons ici depuis plusieurs années, en vue de la réalisation de l'Europe unie ».

Le problème allemand

M. Guy Mollet a abordé en ces termes le problème allemand :

Ce que je souhaite, a-t-il déclaré, c'est voir l'Allemagne intégrée à l'Occident par des liens définitifs, tels, qu'ils soit impossible, aussi bien pour elle que pour ses partenaires, de les rompre

Pour cela, et compte tenu de la politique britannique, il n'y a qu'un seul moyen, c'est de réaliser une communauté politique supranationale à laquelle l'Allemagne participerait sur pied de parfaite égalité avec ses partenaires.

Nous ne pouvons accepter, a poursuivi l'orateur, que l'Allemagne retrouve les pleins attributs d'une souveraineté totale comme elle pouvait en avoir en 1939. La situation intérieure allemande peut évoluer. Certains Allemands — je serai très franc — pourraient prétendre, une fois devenus totalement indépendants et libres de leurs mouvements, jouer un jeu de bascule entre l'Ouest et l'Est, ce qui serait pour la démocratie allemande et pour tous les pays un danger mortel. La seule solution, puisque nous ne voulons pas rendre à l'Allemagne certains attributs de sa souveraineté, est que mon pays et d'autres acceptent les mêmes limitations et que ceci soit fait au bénéfice de la communauté européenne.

Contre le cloisonnement d'une « petite Europe »

Puis, traitant des autorités spécialisées, M. Guy Mollet a dit notamment :

Tout ce qui tendra à créer dans les divers domaines ces autorités supranationales, à pouvoirs limités mais réels, et largement ouvertes à tous, nous trouvera non seulement consentants, mais actifs. Par contre, toute tentative de cloisonnement d'une « petite Europe » comptera en nous d'irréductibles adversaires. Et je sais parler ainsi non seulement au nom des socialistes français, mais aussi au nom de nombreux autres républicains de mon pays.

Je dirai avec la même netteté que nous ne pouvons accepter qu'il soit possible, ou même concevable, de voir la Communauté européenne continentale coupée si peu que ce soit de la Grande-Bretagne.

L'équilibre au sein du monde occidental ne peut être réalisé que par la collaboration amicale et étroite entre ces deux forces qui seules peuvent parler sur pied d'égalité : les Etats-Unis d'une part et l'ensemble de l'Europe d'autre part, c'est-à-dire toutes les nations membres du Conseil de l'Europe. Il est donc nécessaire d'être en mesure de définir constamment une attitude commune entre la Grande-Bretagne et toutes les autres nations du continent.

M. Guy Mollet a dénoncé ensuite « l'erreur d'une politique de troisième force neutre, d'une force intermédiaire entre le monde stalinien et les Etats-Unis ».

M. Eden chez le maréchal Tito

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les vœux de M. Eden

Dans son discours, M. Eden a souhaité de son côté prospérité et santé au peuple yougoslave et à son chef d'Etat. Il a affirmé qu'il croyait profondément en la valeur de contacts personnels entre les peuples et a ajouté :

« Je ne suis pas venu pour conclure des traités mais pour avoir un échange d'idées sur quelques questions importantes qui intéressent nos deux pays. Je suis venu pour apprendre à mieux connaître aussi votre pays et sa situation dans le monde d'aujourd'hui. Il y a deux manières de réunir les nations entre elles : une relation entre maître et satellite, ou une union libre entre les peuples, qu'ils soient riches ou pauvres, puissants ou faibles et qui respectent réciproquement leur indépendance. C'est cette union que nous nous efforçons d'établir entre nos deux pays.

Le peuple yougoslave a sous votre conduite, repoussé les efforts du Kominform de lui dicter sa vie nationale. Vous avez obtenu pour votre pays une fière indépendance et en Grande-Bretagne nous avons observé cela avec admiration. Nous sommes prêts, malgré nos propres problèmes, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer l'indépendance et la paix de la Yougoslavie, auxquelles chaque nation a droit. »

M. Eden a encore parlé des relations confiantes qui existent entre la Yougoslavie et certains de ses voisins. Je suis certain, dit-il, que dans ce même esprit l'on pourra aborder les problèmes dont la solution est si importante pour la paix.

Jeudi soir, M. Eden a assisté à une réception de gala donnée par le maréchal Tito et sa jeune femme Mme Yuvanka Broz, âgée de 28 ans, en l'honneur du chef du Foreign Office au Palais blanc, et à laquelle avaient été invités les membres du gouvernement, le corps diplomatique, ainsi que les représentants de la presse étrangère.

EN ANGLETERRE, le Parti conservateur a publié une déclaration officielle sur l'activité du Gouvernement Churchill depuis 1951.

AUX ÉTATS-UNIS, dans un discours électoral, M. Stevenson, candidat démocrate à la présidence, a souligné la nécessité du contrôle international de l'énergie atomique et le danger pour les Etats-Unis de faire de la bombe atomique le point central de leur stratégie de défense.

La plupart des dirigeants de la grande Fédération syndicale américaine A. F. L. ont formé un comité destiné à appuyer la campagne de M. Stevenson.

EN PERSE, 51 passagers d'un bateau à moteur se sont noyés à la suite d'une collision en mer avec un petit voilier.

EN RUSSIE, M. Bata, ministre de la Défense nationale de Mongolie se trouve actuellement à Moscou. Les observateurs supposent qu'il participe à des entretiens sur des question militaires avec des représentants russes et chinois.

Autour du monde en quelques lignes

EN ÉGYPTE, Ahmen el Wakil, beau-frère du chef wafdiste Mustapha Nahas a été arrêté à Alexandrie alors qu'il rentrait d'Europe.

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, on apprend que M. Pieck, chef du Gouvernement de la zone soviétique, proclamera peut-être le 7 novembre, la création d'une armée nationale et d'une force de l'air.

EN FRANCE, le général de Gaulle a déclaré hier à Paris que l'action du R.P.F. au Parlement et dans le pays est d'ores et déjà à même de contribuer positivement à la création d'un véritable regroupement national.

Le Conseil de l'Atlantique-Nord s'est réuni hier à Paris.

M. Pierre Abelin, député M.R.P. a été nommé secrétaire d'Etat aux finances.

Deux Schaffhousois ont été victimes d'un grave accident de moto près de Perpignan. La sœur du conducteur est décédée à l'hôpital.

EN FINLANDE, une violente bagarre a éclaté dans la prison centrale d'Helsinki où plusieurs détenus se sont révoltés.

EN AUTRICHE, une échauffourée s'est produite hier soir à Vienne entre la police et plus de 800 jeunes communistes qui tentaient de prendre d'assaut un cinéma afin d'empêcher la projection du film américain : « Rommel, le renard du désert ».

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.45, voulez-vous apprendre l'anglais ? 7 h., la leçon de gymnastique. 7.10, musique des guides belges. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, propos du matin. 7.25, impromptu matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, musique militaire. 12.30, les cinq minutes du tourisme. 12.35, concert varié 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A. R.-G. 12.55, au music-hall. 13.20, concert en fa, de Georges Gershwin. 13.45, la femme chez elle. 16.29, signal horaire. 16.30, concert à l'enseigne de la « Rose des vents ». 17.30, la rencontre des isolés : Jack, d'Alphonse Daudet. 18 h., musique populaire au Mexique. 18.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.40, l'Orchestre Gérard Winkler. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.03, les Nations Unies vous parlent. 19.08, la session d'automne des Chambres fédérales. 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte. 19.15, inform. 19.25, la situation internatonale. 19.35, Et le massacre reprend. 20 h., de tout et de rien. 20.10, Fantasia. 20.30, Le petit Suisse, de Jean Bard. 21 h., les Maitres-chanteurs de Nuremberg, opéra de Richard Wagner. 22.15, Liszt, interprété par Bila Siki. 22.25, la chronique de l'Unesco. 22.30, inform. 22.35, les entretiens des Rencontres internationales de Genève. 22.50, Portrait symphonique, d'Irving Berlin.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, musique gaie. 11 h., W. Furtwängler, chef d'orchestre, et Y. Menuhin, violoniste 12.15, communiqués touristiques. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 13.25, Parade d'instruments. 14 h., émission féminine 16 h., musique pour les malades. 16.30, de Sottens : émission commune. 17.30, pour les enfants. 18 h., musique récréative. 18.40, le carnet du reporter. 18.50, piste et stade. 19 h., ouverture du « Corsaire », de Berlioz. 19.10, chronique mondiale. 19.30 inform. 20 h., l'Orchestre récréatif bâlois. 20.20, les grands hôpitaux modernes: l'Hôpital cantonal de Zurich. 21.20, Rythmes from Carnel 21.35, à propos de nos émissions féminines. 22.15, inform. 22.20, jazz-magazine.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30, Les cavaliers de l'enfer.
Studio : 20 h. 30, Porte d'Orient.
Apollo : 15 h. et 20 h 30, Les joyeux pèlerins.
Palace : 20 h. 30, Le gang des tractions arrière.
Théâtre : 20 h. 30, Le dernier témoin.

AVIS TARDIFS

Petite salle des conférences ce soir, à 20 heures

JÉSUS-CHRIST, le Seigneur

Invitation à chacun — Assemblée de Dieu Neuchâtel

NOUVELLES SUISSES

La journée officielle du 33me Comptoir suisse

LAUSANNE, 18. — La journée officielle du 33me Comptoir suisse a débuté jeudi, à 10 heures, par la réception, à l'entrée des halles, des représentants des autorités fédérales et cantonales. Le cortège a visité les halles avec une vive attention, s'est arrêté au marché-concours de taureaux et de taurillons, salué par une foule toujours plus dense.

A 13 heures a été servi, dans le grand restaurant, le déjeuner officiel présidé par M. Pierre Oguey, président du Gouvernement vaudois, encadré de M. Chauvel, ambassadeur de France à Berne, et de M. Philippe Etter, conseiller fédéral.

M. Pierre Oguey, au nom du Gouvernement vaudois, a loué l'ampleur prise par le Comptoir suisse.

Un discours du conseiller fédéral Etter

Puis M. Philippe Etter, conseiller fédéral, a prononcé un discours. Il a déclaré notamment :

« Ce que nous voyons et admirons ici, c'est un des aspects de notre défense nationale. Car c'est par la capacité de son agriculture, de son artisanat, de son commerce et de son industrie que notre peuple affirme sa valeur. C'est sur cette capacité que reposent son bien-être et sa paix sociale. Il convient donc que le représentant du Conseil fédéral adresse en ce jour son salut à ceux qui ont rempli ces halles des produits de leur application, des œuvres de leurs efforts intellectuels et physiques. Plus l'initiative privée pourra se développer largement et librement, plus notre économie aura de résistance et plus vigoureusement elle marchera de pair avec les exigences du temps. »

Au tribunal de Rolle

Le jugement de l'ex-agent de la Banque cantonale

ROLLE, 18. — Après trois jours de débats, le tribunal de police correctionnelle de Rolle a condamné jeudi après-midi Treyvaud, ancien agent de banque pour abus de confiance, faux dans les titres, faillite simple, à trois ans d'emprisonnement moins 223 jours de préventive et à tous les frais.

Il a donné acte à la banque lésée de ses réserves civiles, soit 330,580 fr. pour les pertes qu'elle a subies, 22,244 fr. pour les frais d'expertise comptable et 1000 fr. à titre d'indemnité pour frais d'intervention pénale.

Un officier blessé au Valais par une balle perdue

SION, 18. — On sait que le Rgt. inf. mont. valaisan effectue ces jours-ci son cours de répétition.

Une partie des troupes est cantonnée à Ovronnaz, au-dessus de Leytron (Bas-Valais). Or, mercredi, au cours d'un exercice, un officier, le lieutenant Pierre Moren, fils de l'huissier du Tribunal cantonal, sportif bien connu, a été gravement blessé à un bras par une balle perdue.

On ne connaît pas encore exactement les conditions dans lesquelles l'accident s'est produit.

Le lieutenant Moren a été transporté à l'Hôpital régional de Sion où il a été opéré d'urgence pendant près de trois heures.

Corsaire DANCING TOUJOURS DE L'AMBIANCE

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

STUDIO
Samedi et lundi du Jeûne à 17 h. 30
DEUX DERNIÈRES SÉANCES DU FILM
qui passe dans le cadre de l'Exposition suisse des Missions protestantes
« PLEURE, Ô PAYS BIEN-AIMÉ »
Location ouverte dès aujourd'hui de 14 à 17 h. 30 - Tél. 5 30 00

Arterosan
remède aux 4 plantes
contre l'artériosclérose

SUZY ?
CHAUSSURES
pour dames, messieurs et enfants

LES SPORTS

Cantonal-Lausanne 2-4 (0-0)

Profitant de l'interruption du championnat, occasionnée par le Jeûne, Cantonal avait convié Lausanne à venir disputer hier soir un match d'entraînement à Neuchâtel.

Les Lausannois alignèrent les hommes suivants :

Stuber ; Bocquet, Maillard I ; Magnin, Maurer, Bardel ; Locatelli, Mathys (Antenen), Glisovic, Aeschmann, Maillard II.

Du côté neuchâtelois, nous trouvions : Luy ; Brupbacher, Studer ; Vogelsang, Erni, Gauthey ; Grossmann (Kauer), Oberer, Kauer (Hartmann), Lanz, Drescher.

Cantonal prend l'initiative de l'offensive et pendant les cinq premières minutes, Stuber est alerté quelques fois.

Puis Lausanne réagit et la partie tend vers un équilibre sans grand éclat. Un cafouillage de la défense neuchâteloise n'est pas mis à profit par l'adversaire. D'une reprise de la tête, Grossmann envoie le cuir juste par-dessus la latte, à la suite d'une combinaison Drescher, Lanz, Grossmann. Un joli essai de Drescher, un beau tir lausannois, un coup franc tiré de belle façon par Oberer, et la première mi-temps est terminée.

Les vingt minutes qui suivent la reprise offrent plus d'intérêt. Glisovic marque sur centre d'Antenen. Oberer, d'un tir splendide, rétablit l'équilibre à la 2me minute. Kauer y va de son shoot, mais Stuber pare bien. Un tir lausannois s'écrase sur la latte et nous arrivons à la 17me minute lorsque Drescher, qui suit bien toutes les balles, réussit à porter le score à 2 à 1 en faveur des locaux.

Deux minutes plus tard, Lausanne égalise, en position d'offside.

A la 25me minute, Erni, d'un tir rasterre, donne l'avantage à Lausanne.

Quant au dernier but lausannois, Luy aurait pu l'empêcher.

Cette partie ne fut donc pas particulièrement enthousiasmante.

L'équipe lausannoise a fourni une prestation moyenne pour une formation de division supérieure. Si Stuber fut excellent, la défense lausannoise nous parut peu sûre. En avant, Antenen, qui ne joua qu'une mi-temps, fut plutôt effacé. Mathys, Glisovic et Aeschmann furent les meilleurs.

Du côté neuchâtelois, l'on remarqua la présence d'Oberer qui travailla beaucoup et fort bien. Drescher se dépensa également sans compter. Sa fougue mériterait d'être parfois tempérée. Mais ce n'est là qu'un défaut de jeunesse. Kauer devrait se souvenir que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même et prendre une part plus active à l'action au lieu d'attendre le cuir. Lanz n'a pas encore retrouvé son « punch ». Partie honorable des demis et de la défense, mises à part les quelques erreurs de cette dernière.

C. C.

La formation définitive de l'équipe suisse

La Commission technique a formé comme suit l'équipe suisse qui jouera samedi contre la Hongrie :

Jucker (Bienne) ; Kernen (Chaux-de-Fonds) ; Casali II (Young Boys), Hugi I (Bâle), Koch (Zurich), Neukomm (Grasshoppers) ; Ballaman (Servette), Bader (Bâle), Hugi II (Bâle), Pasteur (Servette), Fatton (Servette).

Remplaçants : Parlier (Servette, Frosio (Grasshoppers), Mauron (Servette), Meier (Young Boys) et Riva (Chiasso).

LA VIE NATIONALE

Le Conseil national élabore le droit maritime suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Qui sait si, un jour, la plaisante fiction de l'amiral suisse deviendra réalité. Toujours est-il que la mer cesse pour nous d'avoir figure de domaine interdit. Des juristes — et Dieu sait si les juristes sont gens sérieux — ont préparé un code maritime que le Conseil national est en train de mettre au point sous le titre : Loi fédérale sur la navigation maritime sous pavillon suisse.

Victor Hugo auquel notre pays inspirait parfois de hautes pensées et de beaux vers plus ou moins prophétiques, comme

La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot.

ou

Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement.

aurait pu écrire

Sur l'Océan, la Suisse aura son pavillon.

Car, elle l'a déjà et M. Petitpierre qui, en cette affaire, devient une manière de contrôleur général de la flotte marchande helvétique, a rappelé que l'étamine rouge à croix blanche flotte déjà sur 12 navires côtiers, 17 bâtiments de haute mer, 2 pétroliers et un bateau-citerne, qu'en outre 5 grands cargos sont en construction et qu'à fin 1952, nous pourrons faire flotter et naviguer sur les étendues liquides et salées quelque 220,000 tonnes, ce qui est modeste évidemment, comparé au tonnage mondial, qui se chiffre par 7 millions de tonnes.

Le fond de la question, le voici : Les expériences de deux guerres mondiales, de la dernière surtout, lorsque la Suisse s'est trouvée encerclée par les puissances d'un seul groupe de belligérants, ont montré que nous ne pouvions assurer notre approvisionnement que si nous disposions de nos propres moyens de transport sur mer. Pays neutre, nous n'avons de chance de faire reconnaître cette neutralité sur les grandes lignes océaniques que si les bateaux amenant les marchandises dont nous avons besoin arborent le pavillon suisse, bien plus, si ce pavillon couvre un trafic honnête et ne camoufle pas des transactions douteuses du grand margoulinat international qui prospère à la faveur des troubles politique.

Comme l'ont exposé les rapporteurs, MM. Jaquet, libéral bâlois, et Maspoli, catholique tessinois, le premier souci des auteurs du projet fut donc de donner aux autorités des moyens de contrôler le caractère des entreprises auxquelles la Confédération accordera désormais le droit au pavillon, de prendre des mesures pour éviter des abus, de réprimer ceux que l'on pourrait constater, en un mot d'assurer au pavillon suisse une considération absolue.

Pour le reste, la loi règle tout ce qui, dans une exploitation rationnelle de la navigation, est indispensable aux armateurs, aux équipages et aux usagers.

Le projet comprend 150 articles. Sans débat, sauf sur un point qui concerne l'assurance des marins contre les accidents, ce qui restait du Conseil national après la fuite vers le Comptoir suisse de Lausanne, en a approuvé déjà 110. L'examen sera mené à chef vendredi matin.

~~~

Au début de la séance, les députés ont revisé sur trois points la loi d'assurance, en cas de maladie et d'accidents. Ils ont porté de 26 à 30 fr. le salaire journalier assurable (ce qui fait un gain assurable de 9000 fr. par an), de 40 à 250 fr. l'indemnité pour frais funéraires, de 16 à 18 ans, voire 20 ans si l'apprentissage n'est pas terminé, l'âge jusque auquel un orphelin a droit à la rente.

En outre, une centaine de votants ont approuvé quatre arrêtés de caractère militaire : celui qui fixe un certain nombre de cours pour 1953, celui qui concerne l'instruction des officiers (simple tableau des cours et des écoles, les questions de principe devant être discutées au moment où sera présenté le nouveau règlement de service), celui qui règle le service des complémentaires. Ces trois textes sont la conséquence de la nouvelle organisation militaire qui exige encore un certain nombre de mesures d'adaptation.

Quant au quatrième arrêté, il prévoit qu'un subside important sera alloué à tout acheteur d'un camion de construction suisse, camion utilisable par l'armée en cas de besoin. On espère de la sorte réduire le nombre de types des véhicules réquisitionnés, ce qui simplifierait l'entretien et les réparations.

Pas la moindre controverse, dans tout cela. On s'endort, au forum !

G. P.

Le Conseil des Etats vote le projet concernant le maintien temporaire du contrôle des prix

BERNE, 18. — Poursuivant jeudi matin la discussion commencée mercredi sur le projet d'arrêté maintenant temporairement un contrôle des prix réduit, le Conseil des Etats a un premier échange de vues à propos de l'article premier.

Le rapporteur, M. Schmuki, cons., Saint-Gall, propose d'adhérer au texte adopté par le Conseil national et disant, à l'article premier, que la Confédération peut édicter des prescriptions sur les loyers et les fermages, ainsi que sur la protection des locataires.

Au nom d'une première minorité, M. Klaus, soc., Soleure, demande de s'en tenir au texte primitif du Conseil fédéral qui réserve la compétence de l'Assemblée fédérale. Enfin, au nom d'une seconde minorité, M. Piller, cons., Fribourg, adhère au texte du National, sous réserve que la Confédération puisse déléguer ses attributions aux cantons. M. Rubattel, chef de l'Economie publique, s'oppose à la proposition Klaus et combat aussi l'amendement Piller. Au vote, la proposition Klaus est écartée par 30 voix contre 4 et l'amendement Piller est adopté par 19 voix contre 15.

L'alinéa 2 de l'article premier, qui précise les attributions de la Confédération, est maintenu contre l'avis de M. Piller qui le jugeait inutile.

L'article 2, biffé par le Conseil national, est rétabli dans la teneur suivante :

« Lorsque le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'édicter des prescriptions sur les prix maxima de marchandises de première nécessité destinées au marché intérieur, il est autorisé à mettre lui-même ces prescriptions immédiatement en vigueur. Ces prescriptions cesseront de porter effet si, au cours de la session qui suit leur entrée en vigueur, l'Assemblée fédérale ne les remplace pas par un arrêté constitutionnel. »

Sur proposition de la majorité de la commission et d'entente avec M. Rubattel, conseiller fédéral, la Chambre décide par 19 voix contre 14 de biffer l'article 5 du projet qui a trait à la surveillance des prix.

Enfin, en ce qui concerne la validité de l'arrêté, le Conseil se rallie par 25 voix contre 5 à la proposition de la majorité de la commission de prendre un arrêté valable du 1er janvier 1953 au 31 décembre 1956. Une minorité de la commission proposait de laisser l'arrêté en vigueur jusqu'au 31 décembre 1957.

L'ensemble du projet est ensuite approuvé par 28 voix sans opposition. Il y a eu quelques abstentions.

Le Conseil des Etats adopte ensuite, après rapport de M. Despland, rad., Vaud, par 30 voix sans opposition, un arrêté concernant l'adhésion de la Suisse à divers accords internationaux sur les stupéfiants.

L'acquisition et la perte du droit de cité suisse

Puis le Conseil examine les divergences relatives au projet de loi concernant l'acquisition et la perte du droit de cité suisse. Le Conseil, par 16 voix contre 10, maintient à l'article 9 sa décision antérieure d'après laquelle la femme suisse qui entend conserver sa nationalité suisse doit le faire jusqu'à la publication des bans. Le Conseil des Etats refuse un délai additionnel d'une année.

Donnant suite aux recommandations de sa commission, le Conseil adopte un nouvel article 55 bis ainsi conçu :

« Les femmes suisses par naissance qui ont perdu la nationalité suisse par le mariage avec un étranger avant l'entrée en vigueur de la loi sont rétablies gratuitement dans cette nationalité, bien que le mariage subsiste, si elles en font la demande au Département fédéral de justice et police dans un délai d'une année à partir de l'entrée en vigueur de la loi. Les demandes émanant de femmes suisses par naissance qui, par leur conduite, ont porté une atteinte sensible aux intérêts ou au renom de la Suisse ou qui, d'une autre manière, sont manifestement indignes de cette faveur, doivent être rejetées. »

Le projet retourne au Conseil national.

Problèmes maritimes

Le Conseil adopte encore, par 26 voix sans opposition, un arrêté autorisant le Conseil fédéral à échanger des déclarations de réciprocité sur l'imposition des entreprises de navigation maritime, intérieure ou aérienne. Après rapport de M. Barrelet, rad., Neuchâtel, il confirme divers arrêtés fondés sur les pouvoirs extraordinaires et concernant la navigation maritime sous pavillon suisse, l'assurance des équipages des navires suisses contre les accidents et la maladie, le contrat d'engagement des marins et, enfin, le poids en pleine charge des camions-automobiles lourds et des trains routiers, ainsi que les remorques à deux essieux.

Une jeune femme tuée par le train au Tessin. — LUGANO, 18. Mercredi après-midi entre Lugano et Ponte-Tresa, un train a happé Mme Margherita Mion, 31 ans, de Saint-Gall, en vacances à Vallone, avec son mari.

Mme Mion est décédée dans la soirée à l'Hôpital de Lugano.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 septembre. Température : Moyenne : 12,5 ; min. : 10,7 ; max. : 15,5. Baromètre : Moyenne : 717,6. Eau tombée : 2,4. Vent dominant : Direction : ouest à sud-ouest ; force : modéré à fort depuis 14 h. 45, faible à partir de 18 h. Etat du ciel : couvert à très nuageux, pluie intermittente jusqu'à 5 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

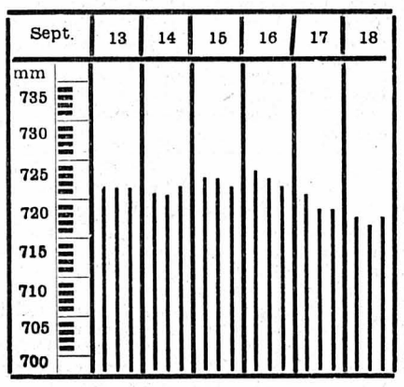

Niveau du lac du 17 sept., à 7 h. : 429.20
Niveau du lac du 18 sept., à 7 h. : 429.21

Prévisions du temps. — Couvert et précipitations, neige jusqu'à 2000 m., plus tard jusque vers 1200 m. En montagne, vents d'ouest à nord-ouest, modérés à forts. Température en baisse, zéro degré vers 1500 m.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Naissances

Monsieur et Madame
Alwin KUHN - STRINGA ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Christian

le 18 septembre 1952

Hôpital de Landeyeux — Battleux 8 Colombier

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Curiosités postales

Ayant passé quinze jours chez des amis à Neuchâtel un Français a envoyé dans son pays de nombreuses cartes postales illustrées. Avant de les mettre à la boîte, il a demandé au guichet le tarif d'affranchissement pour l'étranger. Il lui fut indiqué que le port était de 10 centimes pour une carte comportant cinq mots et la signature, et 25 centimes pour plus de cinq mots.

Si dans l'ensemble ce tarif a été accepté par l'administration française, il s'est cependant trouvé un bureau de poste de la Mayenne où le receveur a fait payer aux destinataires de cartes postales ne comportant que cinq mots et la signature une surtaxe de 22 francs français.

Etonné, l'expéditeur, de retour en France, est allé demander à qui de droit la raison de cette surtaxe. Il apprit que le receveur de la Mayenne avait appliqué à la lettre le règlement. Ce dernier stipule que pour bénéficier du tarif à 10 centimes les cinq mots écrits sur les cartes illustrées ne doivent comprendre que des vœux, souhaits et formules de politesse, plus la signature. Ainsi une carte portant : « Bons baisers, lettre suit » a été frappée de la surtaxe pour les deux derniers mots. Une autre carte libellée : « Les vacances continuent. Bons baisers » a subi le même sort pour les trois premiers mots.

Notre hôte français n'en veut pas du tout aux postes suisses, dont le personnel est « d'une courtoisie et d'une gentillesse sans égales ». Il demande simplement que le personnel veuille bien préciser aux touristes étrangers les conditions exactes du tarif à 10 centimes.

Car, à leur retour de vacances, les expéditeurs de cartes postales illustrées sont plutôt vexés de découvrir qu'ils ont « estampé » leurs amis !

NEMO.

Le beau palmarès d'une aérostatière neuchâteloise

Les pilotes de ballon libre deviennent de plus en plus rares. Mais qu'une femme soit pilote, est exceptionnel, et que cette femme soit Neuchâteloise, a de quoi nous rendre fier de notre canton.

Mme Paulette Weber, de Paris, Suissesse par son mariage, vient de passer ses vacances à Thielle. Elle est championne de France de ballon libre (durée et distance). A ce jour, elle totalise 1441 heures de vol. Elle pilote toujours seule son ballon et son seul passager est sa petite chienne-mascotte « Belotte ». Mme Weber a fait 213 ascensions et le 7 septembre dernier, après avoir quitté les rives du lac de Neuchâtel, elle a participé à la coupe internationale de ballons libres à Saint-Nicolas (Belgique). Elle sortit victorieuse de cette épreuve et ramena en France la coupe qui, depuis quatre ans, fut toujours gagnée par des pilotes belges.

Mme Paulette Weber, qui ne manque jamais de revenir dans notre canton entre deux performances, rêve d'en ajouter une nouvelle à son palmarès : une ascension exécutée à Neuchâtel.

Mendicité

La police locale a arrêté hier matin, à 10 heures, un ressortissant français, âgé de 76 ans, qui mendiait sur la voie publique et qui vendait sans patente des cartes postales. Conduit à la gendarmerie, le vieillard a été refoulé en France dans l'après-midi.

« Concert de marche »

La Musique tessinoise a dû déjà renvoyer deux fois son concert public à cause du mauvais temps. Elle a décidé d'organiser pour ce soir un « concert de marche » qu'elle exécutera aux différents carrefours de la ville. Espérons, cette fois, que le temps s'y prêtera.

VIGNOBLE

BOUDRY

Le corps du disparu de Peseux a été retrouvé dans l'Areuse

Une équipe de sept hommes, dirigée par le sergent-major Troyon, de la police cantonale, a poursuivi hier, durant toute la journée, ses recherches pour retrouver M. Eugène Meylan, âgé de 74 ans, qui avait disparu de son domicile de Peseux depuis plusieurs jours.

Comme on avait recueilli avant-hier le chapeau de M. Meylan au bord de l'Areuse, à Boudry, les recherches se concentrèrent dans la partie inférieure des gorges. L'opération fut en certains endroits périlleuse puisque les hommes, suspendus à une corde, durent se laisser glisser jusqu'à la rivière le long des parois de rochers.

En fin d'après-midi, dans le défilé du Gor, le corps de M. Meylan était découvert dans un gouffre de l'Areuse, d'une dizaine de mètres de profondeur. Le corps était coincé sous une paroi.

On ignore comment le promeneur septuagénaire a fait la chute qui devait lui coûter la vie.

Deux collisions

Hier matin, à 6 h. 30, près du cimetière, un automobiliste de Saint-Blaise, voulant dépasser un camion, s'est jeté contre un autre camion venant en sens inverse. On déplore des dégâts matériels.

A 10 heures, sur la route bétonnée Boudry - Areuse, une auto vaudoise suivait un camion. L'automobiliste voulant dépasser regarda si la route était libre. Comme elle ne l'était pas, il revint à sa place. Mais au même moment, une voiture qui venait en sens inverse, en croisant les deux premiers véhicules, heurta un camion arrêté au bord de la route. La voiture a subi d'importants dégâts. Le conducteur est indemne.

CORCELLES
Conseil général

(c) Dans sa séance du 15 septembre, le Conseil général a été appelé à examiner toute une série de demandes de crédits. Elles ont toutes été admises.

Un crédit de 11,000 fr. pour l'amélioration du dangereux tournant du collège, vers le terminus du tram, est accordé.

L'éclairage sur le parcours limite Peseux - Corcelles - avenue Soguel - collège laisse beaucoup à désirer par suite du mauvais emplacement des lampes et de l'envahissement des haies et arbres qui empiètent sur la chaussée. Un crédit de 4500 fr. est accordé pour transformer l'éclairage, et les propriétaires ont été invités à dégager la chaussée jusqu'à hauteur des lampes.

Le renforcement de la ligne électrique dans les quartiers de la Venelle et des Carles est admis.

Un crédit est affecté au prolongement des conduites d'eau et de gaz au chemin des Cudeaux du bas, à Cormondrèche (2000 fr.).

A la suite du dépôt d'une motion, une étude a été entreprise pour installer le chauffage au mazout au collège. L'installation prévue permettra de chauffer le collège, la halle de gymnastique et le bâtiment administratif. Il est prévu une citerne de 40,000 litres et deux chaudières. Un crédit de 17,500 fr. est accordé pour ces travaux.

Dans les questions diverses à l'ordre du jour figurait une demande d'agrégation. Le Conseil général n'a pas cru pouvoir l'accepter.

Enfin le Conseil communal est autorisé à vendre une parcelle de terrain d'environ 400 m² à détacher du domaine forestier communal.

CRESSIER
L'animation dans les vignes

(c) Depuis quelques jours, les vignes s'animent. La cueillette du raisin de table a commencé et un peu partout de joyeuses troupes remplissent les plateaux d'un raisin magnifique, doré et doux.

En fin d'après-midi, c'est la gare qui s'anime. Après le pesage et le contrôle, le raisin est envagonné et expédié le même jour afin d'être rendu à destination le lendemain matin.

La cueillette du raisin n'est pas seule à animer les vignes. Les chevreuils ont fait leur apparition et causé des dégâts aux vignes situées près de la forêt. Par suite des réclamations qui lui sont parvenues, l'Inspectorat de la chasse a décidé de supprimer certains de ces maraudeurs. Espérons que les battues organisées auront éloigné ces animaux et que la récolte n'aura plus à souffrir de ces animaux jusqu'aux vendanges.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON
A la recherche de la barque naufragée

(c) Hier matin, à 7 h. 30, la barque « Pestalozzi » a pris le large, emportant toutes les installations prévues pour la plongée du scaphandrier. Dans la matinée et le début de l'après-midi, ce dernier plongea trois fois, mais malheureusement sans pouvoir pénétrer à l'intérieur de la barque, car les courants étaient trop forts.

Ces plongées étaient très difficiles vu la profondeur à laquelle gît l'épave. Le scaphandrier devait descendre à plus de 35 mètres. Comme l'eau est trouble ces jours de grand courant, la visibilité était presque nulle. A 15 heures, les opérations furent suspendues pour reprendre ce matin à 6 heures si le temps le permet.

Les seuls résultats concrets des recherches de jeudi permettent de dire que la barque est en bon état. Seuls le pont et la cabine ont été partiellement arrachés.

Moto contre auto

(c) Hier après-midi, à 15 h. 30, un motocycliste anglais circulait en direction de Lausanne quand, à la hauteur de l'usine « Arkina », il vint se jeter contre l'arrière d'une voiture qui obliquait à gauche. Projeté à terre, il souffre de plusieurs contusions sans gravité. Les dégâts matériels s'élèvent à près de 500 fr. La police locale a ouvert une enquête.

PORTALBAN
Match de football

(c) Dimanche dernier, le F.C. Portalban donnait la réplique au F.C. Avenches. Après une partie assez disputée, le F.C. Portalban l'a emporté par 6 buts à 0. Cette partie a été suivie par un nombreux public.

VAL-DE-RUZ

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

(sp) Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. A. Etter, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

~~~

Un différend entre T. R. et G. R., père et fils, a déjà été examiné lors d'une précédente audience. Le jugement est prononcé après audition d'un témoin. R. fils, qui a proféré des injures à l'adresse de son père, est condamné à 25 fr. d'amende et 8 fr. de frais.

~~~

Au centre du village de Cernier, G., motocycliste, de Chézard, n'ayant aperçu que trop tard la flèche de direction d'une automobile qu'il s'apprêtait à dépasser, est venu se jeter contre le véhicule, provoquant quelques dégâts matériels. G. est condamné à 10 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

~~~

Sur la route de la Vue-des-Alpes, à la bifurcation du chemin vicinal des Plainchis, endroit où les usagers de la route n'ont la possibilité de s'apercevoir que lorsqu'ils sont à quelques mètres de distance, une auto et un vélo se sont rencontrés. L'automobiliste, K., de Saint-Imier, eut un bras fracturé ; le cycliste, S., des Hauts-Geneveys, n'a pas été blessé, mais les deux véhicules ont subi quelques dommages. S. se voit infliger 15 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

~~~

Le tribunal tient son audience de l'après-midi aux Bugnenets, où un accident de la circulation s'est produit le 1er août. Une première audience avait révélé qu'une reconstitution des faits, sur place, était indiquée.

J., de Cernier, conduisant une jeep, suivait à vive allure le chemin de la Joux-du-Plâne, aux Bugnenets. Arrivé à un tournant, il aperçut, venant en sens inverse, l'automobile de V.-A., de Saint-Imier. Le croisement était impossible à cet endroit. La collision fut violente. La jeep de J. fut projetée hors du chemin et dévala un ravin de près de 40 mètres. Mme J., assise à côté de son mari, sauta hors de la voiture, laquelle continua sa descente pour s'arrêter enfin au bas de la pente. M. et Mme J. s'en sont tirés sans mal. L'automobile de V.-A. subit quelques dégâts insignifiants.

Le tribunal condamne J. à 15 fr. d'amende et met à sa charge une partie des frais par 100 fr.

VAL-DE-TRAVERS

Le comité d'organisation des journées cantonales des sous-officiers

La section des Sous-officiers du Val-de-Travers, chargée de l'organisation des Journées cantonales de sous-officiers 1953, a formé, à cet effet, son comité d'organisation.

Ces Journées cantonales auront lieu à Fleurier au mois de juin 1953.

COUVET
Concours régional de chiens de police

(c) La Société cynologique du Val-de Travers a fait disputer dimanche son concours régional à Couvet.

Les épreuves avaient lieu sous la direction de M. André Wenger de Travers, chef de concours, assisté de M. Louis Rochat de la Chaux-de-Fonds, juge.

RÉSULTATS. — Classe A : 1. excellent, André Nanchen, les Verrières, 279 points ; 2. très bien, Edmond Béchir, les Verrières, 258 ; 3. très bien, G. Rickenbach, Couvet, 241.

Classe B : 1. très bien, Alfred Pellaton, Couvet, 440 points ; 2. très bien, Charles Cottier, les Verrières, 423 ; 3. bien, Amédée Schüller, le Bémont, 391 ; 4. bien, Marcel Robert, Fleurier, 381.

Classe C : 1. excellent, Georges Etter, la Chaux-de-Fonds, 461 points ; 2. très bien, Arnold Aeschlimann, Fleurier, 425.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS
Tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel du district de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience jeudi matin, sous la présidence de M. André Guinand, assisté des jurés MM. Jean Flühmann et Charles Jacot, et du greffier M. Pierre Béguin. Le ministère public était représenté par M. Jacques Cornu, substitut du procureur général.

Il a eu à se prononcer sur deux tristes affaires pour attentats et tentatives d'attentats à la pudeur des enfants, dont les inculpés sont deux jeunes gens domiciliés à la Chaux-de-Fonds, âgés de 21 et 25 ans.

Le premier, J.-C. L., a été condamné à dix mois d'emprisonnement, moins 30 jours de détention préventive, et au paiement des frais s'élevant à 380 fr. ; le second, J. F., à également dix mois d'emprisonnement, moins 69 jours déjà subis, et aux frais s'élevant à 430 fr.

Le tribunal, tenant compte qu'il s'agit de très jeunes gens, leur a accordé le sursis pendant une période de trois ans.

JURA BERNOIS

Une candidature jurassienne au Tribunal fédéral

Le groupe conservateur des Chambres fédérales a décidé de revendiquer le siège laissé vacant au Tribunal fédéral par la mort de M. Couchepin, qui était radical. Le groupe présenterait la candidature de M. Antoine Favre, conseiller national valaisan et professeur de droit à l'Université de Fribourg.

Réuni hier soir, le groupe radical a décidé de renoncer au siège en faveur de la candidature de M. Antoine Favre.

Les Jurassiens ne se désintéressent pas de cette élection et pensent qu'ils auraient un candidat particulièrement qualifié en la personne de M. Pierre Ceppi, juge à la Cour d'appel du canton de Berne et juge-suppléant au Tribunal fédéral, conservateur.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE
La foire

(c) Si, d'habitude, la foire du mois de septembre passe pour une des plus importantes de l'année, celle de jeudi a été calme sous tous les rapports. La crainte de la fièvre aphteuse, ainsi que la présence de bêtes tuberculeuses, a retenu acheteurs et vendeurs.

Les bonnes vaches laitières se payent toujours de 1800 à 2000 fr., les génisses portantes de 1400 à 1600 fr. et les « modzons » de 600 à 800 fr.

Sur la foire aux porcs, les gorets subissent une légère baisse ; ceux de 6 à 7 semaines valent de 90 à 100 fr. la paire, ceux de 8 à 10 semaines 110 à 130 fr. la paire, les porcs de 3 à 4 mois, toujours bien recherchés, sont payés de 180 à 220 fr. la paire.

Une cinquantaine de pièces de gros bétail et plus de 800 porcs ont été enregistrés sur les champs de foire.

Quand des billets de banque s'envolent en fumée !

(c) Un agriculteur de Payerne, désirant faire une bonne surprise à ses fils, avait caché dans une enveloppe quelques billets de banque dans l'idée qu'un jour ses héritiers trouveraient cette valeur et apprécieraient la générosité et la prévoyance de leur père.

Mais la femme du brave paysan, profitant de l'absence de son mari, voulut mettre de l'ordre dans le petit bureau et brûla toutes les vieilles paperasses, sans même prendre la peine d'ouvrir les enveloppes et d'examiner leur contenu.

Dans la soirée, le père, pénétrant dans sa chambre, constata, non sans amertume, que les billets de banque avaient disparu dans la grande cheminée familiale et qu'il n'en restait plus que des cendres !

Groupant des soldats neuchâtelois, fribourgeois et jurassiens

Le nouveau bataillon de P.A. 5 a reçu son drapeau en Gruyère

Il n'y a plus de D.A.P., ni d'uniformes bleus et de bataillons locaux. La réorganisation de l'armée a modifié profondément la structure de ces troupes qui désormais font partie de l'armée régulière et portent l'uniforme gris-vert.

Les soldats neuchâtelois de la protection antiaérienne ont été incorporés dans le Bat. PA 5. Ils font actuellement leur premier cours de répétition, d'une durée de quinze jours, à Grandvillard, dans la verte Gruyère. Le licenciement aura lieu demain samedi.

Le bataillon est formé de Neuchâtelois, de Fribourgeois et de Jurassiens. Les soldats appartiennent à l'élite et à la landwehr. Le 40 à 50 % de ceux-ci ont été transférés d'unités d'infanterie ou autres dans la PA.

Le bataillon était commandé cette année à titre intérimaire par le lieutenant-colonel König, chef de section au service fédéral de la protection antiaérienne. L'année prochaine, le commandement sera assumé par le capitaine Auguste Richter, de Neuchâtel, qui sera promu major après avoir fait son école centrale. La compagnie neuchâteloise du bataillon a pour chef le capitaine Louis Tinturier, de notre ville.

Mardi passé, Grandvillard était en fête. Le Bat. PA 5, en effet, recevait son drapeau. Un tel acte dans la vie militaire est l'occasion d'une cérémonie simple, mais non dénuée de grandeur. Les trois compagnies du bataillon s'étaient disposées dans un ordre impeccable dans un pré. La fanfare du village de Grandvillard officiait. Des représentants des autorités civiles des trois cantons et des autorités militaires assistaient à la cérémonie. On notait la présence de M. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, de M. Jean Liniger, conseiller communal, du lieutenant-colonel Marcel Roulet, commandant d'arrondissement, du colonel brigadier Münch, chef du service de la protection antiaérienne au Département militaire fédéral.

Le colonel-brigadier Münch, chef du service de la protection antiaérienne, salue M. Edmond Guinand, président du gouvernement neuchâtelois, et M. Jean Liniger, représentant de la ville de Neuchâtel, à la remise du drapeau du Bat. P.A. 5 (Phot. S. Glasson, Bulle.)

Le drapeau à croix blanche portant le nom de l'unité « Bat. PA 5 » fut remis au sous-officier supérieur porte-drapeau par le colonel brigadier Münch, qui adressa quelques mots aux soldats du bataillon. Puis le bataillon défila, drapeau en tête, aux sons des marches exécutées par la fanfare de Grandvillard.

Car si nous croyons que Jésus est mort et qu'Il est ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu ramènera par Jésus ceux qui seront morts, afin qu'ils soient avec Lui. 1 Thess. 4 : 14.

Mademoiselle Dorette Meylan, à Peseux ;
Monsieur Jacques Meylan, à Genève ;
Madame et Monsieur Emile Guignard-Meylan et famille, Les Bioux ;
Madame et Monsieur Ernest Golay-Meylan et famille, à Crissier ;
Madame veuve Denise Capt-Meylan, Chez-Villards ;
les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé papa, oncle et parent,

Monsieur Eugène MEYLAN-ROCHAT

que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, à la suite d'un tragique accident, dimanche après-midi 14 septembre 1952.

Peseux, le 18 septembre 1952.
(« Cornwall », Chansons 5.)

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 20 septembre, à 16 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à Peseux, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part
~~~